



AGENCE UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

● Afrique centrale et Grands Lacs

# Guide méthodologique de mise en oeuvre d'un dispositif FOAD (Formation Ouverte et à Distance)

---

Une initiative du Campus Numérique Francophone de Yaoundé

Jun 2020





AGENCE UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

● Afrique centrale et Grands Lacs

# Guide méthodologique

de mise en oeuvre d'un dispositif FOAD  
(Formation Ouverte et à Distance)

---

Une initiative du Campus Numérique Francophone de Yaoundé

**Juin 2020**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
0.1. Particularités du présent guide.....	4
0.2. A qui est destiné ce guide?.....	5
1. CONTEXTE.....	12
1.1. Aperçu sur l'état des lieux du numérique dans le supérieur dans la sous-région.....	13
1.2. Qu'est-ce qu'une FOAD ?.....	14
1.2.1. Outils de la formation à distance.....	14
1.2.2. Spécificités de la formation à distance.....	15
1.3. Développement des FOAD.....	16
1.4. Intérêt et objectifs d'une FOAD.....	17
1.5. Plus-values et contraintes liées aux FOAD.....	18
2. PHASE 1 : CONCEPTION ET MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE FOAD.....	22
2.1. Etude préalable.....	22
2.2. Préparation de l'environnement technique et cadrage du projet.....	25
2.2.1. Préparation de l'environnement technique.....	25
2.2.2. Cadrage du projet.....	28
3. PHASE 2: OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE LA FOAD..	32
3.1. ATELIER 1: Concepts de base de la FOAD et scénarisation pédagogique.....	32
3.2. ATELIER 2: Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne.....	41
3.3. ATELIER 3: Encadrement et tutorat à distance.....	51
3.4. ATELIER 4: Maîtrise des outils de recherche et accès à la documentation scientifique.....	69
4. PHASE 3: EXPERIMENTATION ET EVALUATION DU DISPOSITIF FOAD.....	77
4.1. ETAPE 1: Préparation de la phase de test.....	78
4.2. ETAPE 2: Réalisation et observation de la phase du test.....	81
4.3. ETAPE 3: Validation des résultats et recommandations.....	82
CONCLUSION.....	84
REFERENCES .....	85
Annexe: Grille d'évaluation de la formation pour les apprenants.....	88
Annexe: Grille d'évaluation de la formation pour les tuteurs.....	94



# INTRODUCTION

Le présent guide a été élaboré par des référents ayant à plusieurs reprises accompagné la mise en œuvre et le développement des dispositifs FOAD, par le biais de l'AUF, au sein d'institutions d'enseignement supérieur au Cameroun notamment. A travers ce document, ils rendent compte de l'expérience de terrain relative à cette activité, en s'inspirant des besoins réels observés. Ce guide vise donc à proposer des éléments de formation à l'intention des institutions désireuses de s'ouvrir, d'expérimenter l'innovation technopédagogique à travers la modalité de formation à distance qui demeure malgré tout sous-utilisée dans la sous-région.

## ***Pourquoi un guide d'accompagnement de mise en œuvre d'un dispositif FOAD dans la région ?***

Un guide pour l'accompagnement à la mise en œuvre des dispositifs FOAD peut à l'heure actuelle paraître non pertinent vu l'essor que connaît cette modalité de formation notamment en Afrique subsaharienne, ceci grâce à l'apport considérable de l'AUF en termes d'appui à l'expertise locale, voire à l'accompagnement des institutions.

Toutefois, vu que la pédagogie et la didactique des disciplines sont des éléments clés de la formation, celles-ci doivent être revues, les objectifs redéfinis conformément aux exigences du dispositif innovant à implémenter, les contenus restructurés également. Il importe alors d'informer et de former les acteurs sur les enjeux et les plus-values des formations à distance. Cette campagne d'information est valable pour les entreprises aussi afin de les aider à croître en efficacité par le biais des formations à distance ou hybride, ou encore à travers la formation continue. Il en est de même pour tous les acteurs voulant implémenter les dispositifs de formation à distance.

Le présent guide, comme annoncé précédemment, s'inspire de l'observation sur le terrain, menée par des experts ayant participé à la mise en place de ces dispositifs dans certaines institutions. Il est impulsé par le Campus Numérique Francophone de Yaoundé.

Plusieurs guides ont déjà été publiés pour les mêmes finalités. L'on peut se demander en quoi ce dernier innove par rapport aux précédents. Pour y répondre, nous présentons à la suite un bref aperçu des guides FOAD disponibles. Ensuite, il sera exposé les points innovants mis en évidence dans ce document.

Un guide se veut avant tout un manuel de bord qui fournit des informations, des instructions sur un domaine précis. Sa finalité est d'apporter une aide, d'orienter, d'assurer un accompagnement pragmatique à des personnes ayant peu ou pas de compétences, de connaissances requises pour y parvenir, d'aider à faire et à mettre en œuvre un projet.

Le livre blanc<sup>1</sup> publié par l'AUF-IFIC s'inscrit dans la logique selon laquelle la « FOAD fait partie des champs privilégiés de la stratégie de l'AUF ». En ce sens, l'accompagnement à la mise en œuvre de ces formations demeure au cœur des besoins, (ibid.) Il s'agit d'aider à renforcer les compétences locales et à termes, de favoriser l'autonomisation des institutions, des experts, des praticiens, mais aussi l'amélioration des pratiques en recourant aux supports technologiques disponibles.

Ce livre blanc propose entre autres, des outils d'accompagnement, des ateliers de formation, en prenant appui sur le référentiel<sup>2</sup> de capacités pour les formations aux usages des TIC. Ce dernier définit les compétences à acquérir et à développer chez les acteurs en charge de la mise en place des dispositifs innovants, en termes d'apprentissages et méthodes d'apprentissage recourant aux TIC, les différents dispositifs, ainsi que les rôles des acteurs.

---

1 AUF- IFIC, Livre blanc : guide d'accompagnement de la mise en œuvre de FOAD 2016-2017

2 Référentiel de capacités pour les formations aux TIC de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Version 1.3. Agir capacité TIC pour l'éducation. Mise à jour 25-11-2010. Creative Commons N°5. 2004-2010



Par ailleurs, le guide du REFAD<sup>3</sup> (2019 : 8) s'adresse aux praticiens impliqués dans le domaine de l'éducation et ses enjeux. C'est la raison pour laquelle ses chapitres touchent l'ensemble des champs de la formation à distance. Il est intéressant en ce qu'il prend appui sur des résultats de recherche tout en proposant des exemples concrets sous forme de retour d'expérience ou d'outils que les contributeurs ont bien voulu partager avec les lecteurs, (ibid.9). Ce guide développe en outre les différentes notions rencontrées dans le cadre des FOAD telles que la notion de distance, apprendre autrement, repenser et mieux reconstruire le système de gouvernance avec l'innovation technopédagogique, l'ingénierie pédagogique, les modalités d'encadrement, des infrastructures appropriées pour l'implémentation d'un dispositif innovant.

Se concentrant plus sur l'enseignant concepteur, un autre guide<sup>4</sup> produit par l'université de pédagogie (2017) propose une démarche d'accompagnement pédagogique et numérique, en fonction de ses besoins, l'objectif étant de l'amener à améliorer ses pratiques pédagogiques quotidiennes et contribuer ainsi à améliorer la qualité des apprentissages des étudiants à travers la production des ressources numériques de qualité. Le guide présente donc le processus de conception des ressources de formation selon le modèle de la formation à distance. Il décline les principales étapes jusqu'à la médiatisation des contenus de même qu'à l'évaluation. Les acteurs investis dans le processus d'enseignement et qui aspirent à l'innovation par le biais du numérique trouvent donc des méthodes et outils disponibles pour y parvenir, qu'ils soient experts en la matière ou non.

---

3 Parr M., Pour apprivoiser la distance. Guide de formation et de soutien aux acteurs de la formation à distance, REFAD 2019

4 Service Universitaire de pédagogie. Guide à destination des enseignants: concevoir un cours à distance ou combiné, Université de Bretagne Sud, 2017.

### **1.1. Particularités du présent guide**

Le présent guide, n'est ni une duplication de ceux existants, ni totalement une innovation. Néanmoins, il part des innovations déjà observées dans la sous-région en ce qui concerne la promotion et le développement des dispositifs de formation à distance dans les institutions d'Afrique subsaharienne. Bien qu'il soit avéré que l'enseignement avec et par le numérique est implémenté dans de nombreux établissements du Sud depuis plus de deux décennies et que des experts locaux ont également été formés depuis lors, la formation ouverte et à distance n'a pas encore pris l'envergure escomptée.

Aussi, dans la suite, il est présenté un bref état des lieux du numérique dans la sous-région. Ce qui permet de se faire une idée sur les besoins réels en contexte. Dans le même temps, le guide démontre l'intérêt qu'il y a à opter pour cette modalité, malgré les contraintes, à travers l'analyse SWOT<sup>5</sup>. Cette analyse est requise pour toute institution qui envisage de s'engager dans la mise en place d'un dispositif d'innovation technopédagogique, afin de l'adapter au contexte et partant, de contribuer à la rendre plus efficiente. Le guide se termine par l'étape de conception du projet, la présentation de la phase d'opérationnalisation d'un dispositif technopédagogique à distance, ainsi que la proposition des ateliers de formation à l'intention des formateurs des formateurs.

### **1.2. A qui est destiné ce guide ?**

Ainsi que nous le verrons avec la présentation du contexte, les demandes en FOAD enregistrées au cours de ces dernières années ont connu un accroissement significatif. En Afrique subsaharienne, les candidatures ne cessent d'augmenter (Villeret, Lejeune et Postolachi: 2013). Le public cible identifié est constitué en majeure partie des fonctionnaires ou des salariés, lesquels reviennent dans le cadre de la formation continue pour leur développement professionnel.

Ce guide s'adresse donc à tous les acteurs des institutions et établissements qui envisagent d'adopter l'innovation

---

5 Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats.

technopédagogique. Il peut s'agir des institutions en charge de la formation professionnelle, formelle et même informelle, des enseignants, des praticiens, des ingénieurs. Il s'appuie sur le référentiel de capacités aux TIC<sup>6</sup> de l'AUF, ainsi que sur le catalogue des formations Transfer<sup>7</sup> de manière à adapter l'accompagnement aux besoins et intérêts identifiés au niveau de chaque établissement, de chaque institution commanditaire.

### ***Comment est structuré le présent guide ?***

Trois principales sections composent le guide. La première est consacrée à la présentation du contexte. Il s'agit d'un bref tour d'horizon sur l'évolution du numérique dans l'enseignement supérieur. Il sera également question de caractériser la FOAD, de dégager son intérêt, ainsi que les conditions requises pour assurer une implémentation efficiente et pérenne au sein des institutions d'enseignement supérieur.

Les deux sections qui suivent abordent des aspects pratiques de conception et d'opérationnalisation d'un dispositif proprement dit. Elles décrivent les étapes de mise en œuvre d'une FOAD.

---

6 Référentiel de capacités aux TIC de l'AUF, URL : <https://transfer-tic.auf.org/le-r%C3%A9f%C3%A9rentiel-tic-tice>

7 <https://transfer-tic.auf.org/>

# 1. CONTEXTE

Depuis les années 90s, les universités africaines particulièrement font face à plusieurs difficultés relevées par Loiret (2013), relatives entre autres à un accroissement des effectifs et à un déficit d'accès à l'information scientifique et technique. Cet essor quantitatif entraîne des difficultés quant à la qualité de la formation au regard à la massification à laquelle l'on fait face (UNESCO, 2008), ce qui amène les états à réfléchir aux solutions pour y remédier et relever les défis qui se présentent à eux, tels que l'accès à un enseignement supérieur de qualité, mais surtout le développement des compétences adaptées de la part du corps enseignant (Tonye, 2010). En effet, les métiers du 21ème siècle requièrent impérativement de disposer des compétences numériques, telles que communiquer-collaborer-crée (REFAD, 2019).

De fait, les systèmes éducatifs et les universités en particulier n'ont cessé de s'adapter aux mutations sociales de manière à proposer aux citoyens à chaque fois, une éducation qui réponde aux besoins effectifs de la société en vue de contribuer à son développement. Les demandes en formation de qualité, notamment à distance, n'ont cessé d'augmenter. Cependant, les offres de formation issues des universités du Nord et Outre atlantique s'avèrent coûteuses (Tonye, op.cit.).

La formation à distance n'est cependant pas une modalité née à la fin des années 90 comme on peut l'imaginer. Elle existe depuis plusieurs décennies d'abord sous forme d'enseignement par correspondance via la poste. Néanmoins, avec l'essor d'Internet, les outils de formation et de transmission de savoir ont été remplacés par les supports technologiques de communication numérique par ordinateur interposé. Aujourd'hui, l'on accède même à la formation à partir des appareils mobiles et autres téléphones intelligents.

## **1.1. Aperçu sur l'état des lieux du numérique dans le supérieur dans la sous-région**

Le développement du numérique en Afrique connaît un accroissement fulgurant avec l'essor et la banalisation des réseaux mobiles. Sa présence dans le milieu éducatif, tous niveaux confondus, est dès lors perceptible. La flexibilité qu'offre le numérique est favorable à son intégration mais surtout à son adaptation à diverses situations.

Les formations ouvertes et à distance (FOAD) constituent au départ, une réponse à un besoin de formation non disponible dans la sous-région (Loiret, op.cit.). Elles sont apparues dans la dernière moitié des années 90s en Afrique Subsaharienne, avec l'Université virtuelle africaine, le centre de télé-enseignement de Madagascar (Béché, 2016). Aujourd'hui, près d'une centaine de FOAD sont offertes dont 25% par le biais des universités africaines (ibid.).

Celles-ci nécessitent cependant qu'un certain nombre de conditions soient réunies pour assurer la réussite de leur implémentation. En effet, le rapport au savoir et surtout à l'enseignement change avec la révolution numérique. Dans cette logique, et parmi les conditions préalables, la formation des enseignants est préconisée et priorisée, notamment dans les établissements Sud francophones. Lorsqu'on s'intéresse à un cas spécifique comme celui du Cameroun, plusieurs initiatives institutionnelles ont été engagées pour promouvoir les formations à distance (Lamago, 2009). A titre d'exemple, il fait mention des arrêtés N°00/0003/MINESUP/DDES du 26/01/00 relatif au régime des enseignements et des examens au Programme d'Enseignement à Distance (PED), et N° 01/0040/MINESUP/DDES du 29/05/01, portant création d'un Centre pour l'Enseignement à Distance (CED) à la faculté d'agronomie et des sciences agricoles de l'Université de Dschang. Ces textes traduisent une volonté gouvernementale de s'arrimer effectivement aux standards internationaux en ce qui concerne les offres de formation mais surtout à proposer davantage une formation de qualité, à moindres coûts aux étudiants pour assurer une relève en termes d'expertise locale efficiente et effective.

## 1.2. Qu'est-ce qu'une FOAD ?

L'expression formation ouverte à distance renvoie à une formation qui se déroule entièrement à distance. En 2001, la DGEFP<sup>8</sup> définit officiellement cette modalité comme étant « *un dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur* ». La distance à laquelle il est fait référence dans le cas d'espèce se traduit par l'utilisation du numérique, des technologies web (Béché, 2016).

La particularité de ce mode de formation réside dans le fait que les participants, enseignants comme apprenants, sont géographiquement éloignés les uns des autres. Cette formation recourt aux dispositifs techno-pédagogiques que sont les technologies de l'information et de la communication et également l'Internet. Par ailleurs, toutes les formations (initiale, continue, ...) peuvent être effectuées par ce canal. Il en est de même pour les niveaux d'études. Cependant, ce système est plus courant dans l'enseignement supérieur. C'est le cas en Afrique.

### 1.2.1. Outils de la formation à distance

Le dispositif technopédagogique mis en place dans la formation à distance doit être connu et maîtrisé par les acteurs qui vont interagir aussi bien avec l'environnement qu'entre eux, pour atteindre les objectifs escomptés. De fait, d'après Peraya (2005), « *toute formation à distance recourt nécessairement à des artefacts techniques, à des dispositifs médiatiques anciens ou nouveaux, analogiques ou numériques : livres ou manuels imprimés et illustrés, radiodiffusion, enregistrements sonores sur cassettes, émissions de télévision en direct ou magnétoscopées, technologies de l'information et de la communication* ». Elle se déroule en effet à travers des outils numériques de communication.

---

8 Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, <https://www.cpformation.com/quest-ce-quune-foad/>

Il s'agit précisément d'un environnement virtuel, des outils de communication tels que le chat, le forum de discussion ou le mail.

### **1.2.2. Spécificités de la formation à distance**

Les FAD rompent avec le modèle classique d'enseignement car, contrairement au système de formation en présentiel qui nécessite que les acteurs intervenant dans le processus d'enseignement-apprentissage soient présents en même temps et au même endroit, la FAD ne connaît pas à proprement parler de lieu ou d'espace précis. Le savoir vient vers l'apprenant et ceci à tout moment, quel que soit le lieu.

La FAD ou encore FOAD favorise non seulement l'autonomie de l'apprenant, mais aussi le travail, l'apprentissage collaboratif. Les apprenants sont amenés à réaliser des activités seuls et en groupe. Ils sont amenés à s'entraider et même à s'autoévaluer. Elle exige donc préalablement une autodiscipline et une motivation intrinsèque de l'apprenant. En outre, elle entraîne une structuration différente de la formation en présentiel. Les enseignants, concepteurs et responsables des établissements de formation doivent être informés et surtout formés pour intégrer ces aspects techniques, technologiques, technopédagogiques indispensables à la mise en œuvre d'une FOAD.

Le dispositif FOAD comprend traditionnellement selon l'AFNOR<sup>9</sup> :

- L'offre de parcours certifiants ou diplômants, pouvant être obtenus à distance ;
- La stratégie d'intégration des FOAD dans l'établissement : formations hybrides ou mixtes en l'occurrence ;
- Les ressources numériques conçues selon les normes les rendant interopérables sur les plateformes pédagogiques, ainsi que les procédures de leur conception et de leur intégration ;
- Un environnement numérique de travail (ENT) respectant les standards internationaux, qui permet l'accès à distance aux ressources numériques, aux évaluations formatives, aux devoirs et aux outils de partage, de suivi et de communication.
-

La FOAD en termes d'organisation structurelle, se caractérise par deux principaux types de gestion. Ils requièrent des acteurs qu'ils disposent des compétences spécifiques pour assurer leur réussite :

**i. Gestion administrative :**

- Création d'une promotion ;
- Inscription des utilisateurs ;
- Attribution des rôles aux participants ; ...

**ii. Gestion pédagogique :**

- Gestion des groupes ;
- Gestion des séminaires / unités d'enseignement (titre du cours, dates de début et de fin, nombres d'heures de formation individuelle/collective, projet individuel/collectif) ;
- Scénario d'encadrement : modalité d'accompagnement, modalités d'évaluation) ; ...

### 1.3. Développement des FOAD

L'AUF se trouve être le partenaire privilégié des institutions en ce qu'elle a fortement contribué et continue d'ailleurs à participer au déploiement<sup>10</sup> des FOAD à travers l'espace francophone (Béché, op.cit.). De fait, les défaillances observées au niveau de l'accès à l'information scientifique par les enseignants et mêmes les apprenants, ont entraîné la création en 1991 des SYFED (Système Francophone d'Editions et de Diffusion) (Loiret, 2013). Ceux-ci deviendront par la suite des CNF (Campus Numérique Francophone). Leur objectif est de contribuer au développement et à la diffusion des FOAD à partir de 2001, mais aussi la facilitation de l'accès à l'information scientifique (ibid.). Ces offres de formation sont principalement localisées dans les universités du Nord.

Ainsi, de quatre formations au départ, l'on est passé à près d'une centaine de FOAD, soutenues par l'AUF avec des institutions du Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Liban, Madagascar, Maroc, Sénégal, Tunisie, Vietnam (Loiret, op.cit.). En 2012, l'offre de formation du Sud francophone connaît un accroissement significatif grâce à une politique volontariste de son principal partenaire, l'AUF. Celui-ci va favoriser la création des dites formations au sein des établissements

---

10 <http://foad-mooc.auf.org>



par le biais d'une procédure d'appels à projets (Villeret, Lejeune et Postolachi, 2013). La particularité des FOAD du Sud réside dans le fait qu'il s'agit à la base des formations en modalités classiques qui sont portées à distance, avec une expertise en ingénierie de formation de l'AUF.

Pour contribuer à développer les FOAD en Afrique francophone, l'AUF et ses partenaires européens ont mis sur pieds une formation de type Master UTICEF<sup>11</sup>, (Loiret, op.cit.). A travers cette formation, il s'est agi de former une expertise locale, précisément des enseignants en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique. Cette formation faciliterait le déploiement des projets EAD dans les établissements de la sous-région (ibid).

#### **1.4. Intérêt et objectifs d'une FOAD**

Ainsi qu'il a été fait mention précédemment, la FOAD répond à plusieurs besoins dont la massification des enseignements, mais il est aussi question de permettre aux professionnels de se former de manière continue tout au long de la vie sans être affectés en termes de déplacements et de coûts relatifs (Follet, 2007). Comme le souligne Gagné (2014), le but de la FOAD est de favoriser l'accessibilité de la formation à toute personne dont les besoins, la situation ou les préférences ne trouvent pas de réponses dans le système existant. Ce mode de formation contribue alors à la modernisation des universités en ce qu'il entraîne une ouverture sur le monde extérieur, une visibilité internationale à travers Internet (Oillo, 2013). Pour Karsenti et Collin (2012), cette modalité de formation constitue une solution liée à la barrière géographique pour une formation de qualité, en même temps qu'elle favorise un gain en temps et en ressources financières pour les apprenants. En outre, elle permet aux établissements et à leurs acteurs de maîtriser une organisation de l'innovation technopédagogique à la fois des curricula et des relations entre enseignants et étudiants, (Oillo, op.cit.). Ce guide propose une démarche d'accompagnement à la mise en 'uvre d'un dispositif de formation ouverte.

---

11 Utilisation des Technologies de l'Information et la Communication pour l'Education et la Formation

## 1.5. Plus-values et contraintes liées aux FOAD

Les plus-values et contraintes liées à la mise en œuvre d'un dispositif FOAD seront présentées à partir de la matrice SWOT. En effet, pour s'assurer de l'efficacité du dispositif à implémenter et ainsi déterminer les meilleures options (Loiret, 2007), il est recommandé de prendre en compte des facteurs internes relatifs au volet organisationnel, qui pourraient avoir un impact sur l'atteinte des objectifs visés. Cet impact est perçu sur les plans positifs et négatifs. Aussi, les facteurs internes auxquels il est fait allusion dans ce cas se rapportent aux forces et faiblesses du dispositif. Par ailleurs l'observation et la prise en compte des facteurs externes s'avère non négligeable également. Ceux-ci concernent généralement l'environnement qui va accueillir le dispositif innovant.

L'on s'attarde donc sur les interactions entre le milieu et le dispositif pour ce qui est des opportunités et de menaces. Ces dernières, lorsqu'elles sont identifiées, peuvent plutôt être capitalisées et transformées en forces. Du moins, cette analyse permet de procéder à des ajustements le cas échéant, ainsi que le fait remarquer Tonye précédemment cité « *en dépit de l'absence des politiques de FAD, les Etats du Sud consentent à vulgariser les TICE* », il revient aux institutions de procéder à un bilan stratégique pour préparer la mise en œuvre de cette innovation technopédagogique.

Comme déjà souligné plus haut, ce bilan est nécessaire pour pallier les difficultés souvent rencontrées sur le terrain. En effet, la non prise en compte des facteurs liés au milieu entraîne la plupart du temps « *le risque que les produits soient mal utilisés parce que trop éloignés des préoccupations des utilisateurs de terrain* » (Depover et Strebelle, 1997:1). Allant dans le même sens, Wallet (2010:71) fait remarquer que « *les discours et décisions sur les TIC se construisent rarement dans une approche systémique qui mettrait en relation l'équipement en ordinateurs, l'accès aux réseaux, mais aussi les contenus à enseigner, la place et le rôle des formateurs, l'organisation pédagogique, la formation initiale et continue des enseignants* ». Dès lors, la synthèse de cette analyse qui apparaît dans le tableau ci-après s'inspire des plus-values et contraintes identifiées par différents auteurs (Loiret, 2007 ; Follet, 2007 ; Tonye, 2010 ; Karsenti et Collin, 2012 ; Karsenti et al, 2013 ; Béché, 2016) :

POSITIF	NEGATIF
<p style="text-align: center;"><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Flexibilité spatiale et temporelle</li> <li>- Maîtrise de la fuite des cerveaux</li> <li>- Méthodes pédagogiques actives</li> <li>- Diversification des méthodes pédagogiques</li> <li>- Formations individualisées : prise en compte des besoins spécifiques des apprenants, modalités de suivi et d'encadrement personnalisées et différenciées</li> <li>- Espaces de travail collaboratif</li> <li>- Disponibilité des ressources pédagogiques</li> <li>- Actualisation des contenus pédagogiques</li> <li>- Formalisation effective du cadre d'enseignement</li> <li>- Scénarisation pédagogique effective</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilités des FOAD dans la majorité des établissements francophones aussi bien dans le Nord que dans le Sud, risque d'effets redondants</li> <li>- Expertise requise pour la mise en œuvre du dispositif insuffisante</li> <li>- Résistance des acteurs au changement, particulièrement les enseignants</li> <li>- Crédibilité du dispositif à mettre en place</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de se former sans être obligé d'interrompre ses activités professionnelles</li> <li>- Emergence des nouveaux rôles (responsable de dispositif de formation, auteur/ concepteur des contenus, coordinateur pédagogique, tuteur en ligne, ingénieur technopédagogique, ...)</li> <li>- Amélioration de la qualité des enseignements et transformation qualitative du format pédagogique</li> <li>- Amélioration de la qualité des ressources humaines, et partant, du niveau de qualification</li> <li>- Développement de la main d'œuvre locale de manière à conserver le capital humain sur place</li> <li>- Déclencheur et accélérateur de la réforme des curricula</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentations des acteurs sur la FOAD</li> <li>- Aléas liés à l'instabilité du réseau électrique dans certaines régions, à la disponibilité d'une connexion Internet de qualité</li> <li>- Risque d'abandon élevé dû à l'isolement des apprenants</li> <li>- Mise en œuvre des dispositifs FOAD (activité chronophage)</li> <li>- Droits d'auteur pour la conception des cours à mettre en ligne (libre droit/libre accès ?)</li> <li>- Nécessité d'une double familiarisation à la fois technologique et pédagogique</li> <li>- Maîtrise des outils technologiques nécessaires au suivi d'une FOAD</li> <li>- Problème de maintenance, d'entretien du parc informatique et technologique</li> <li>- Charge de travail élevée même pour les apprenants, nécessitant une autodiscipline et un degré élevé de motivation intrinsèque et extrinsèque</li> <li>- Echéances à respecter pas toujours évidentes à concilier avec les exigences professionnelles des apprenants, majoritairement en activité salariée</li> <li>- Approche transmissive fortement ancrée dans les pratiques</li> </ul>

**Tableau 1 : Matrice SWOT adaptée au contexte sous-régional**

Au regard de ce bilan stratégique, Il est nécessaire de procéder à une étude de faisabilité, à une analyse des besoins pour identifier les spécificités de l'environnement d'implémentation de manière à proposer un dispositif sur mesure. C'est à juste titre que Béché (op. cit.) propose de contextualiser ce dispositif pour qu'il réponde aux préoccupations locales. De même, « *les institutions doivent réfléchir à l'offre de service à distance qu'elles entendent proposer* » (REFAD op.cit.). *Le Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur de recherche*<sup>12</sup> s'inscrit dans cette même logique, en ce qu'il précise que l'offre de formation doit être adaptée aux spécificités locales. En plus, elle doit être conforme au choix stratégique national et international.

Côté apprenant, il apparait que suivre une FOAD requiert un minimum de motivation, d'assiduité et d'autodiscipline. L'équipe pédagogique doit pouvoir disposer des compétences nécessaires pour les y aider. Dans la prochaine section, nous abordons la phase de conception. Elle se met en œuvre après avoir préalablement procédé au bilan stratégique et identifié les forces, faiblesses, menaces et opportunités du projet à mettre sur pied.

Les éléments déterminants du processus de mise en œuvre d'un dispositif technopédagogique selon la modalité FOAD sont synthétisés dans le tableau ci-après :

---

12 Le CAMES, 2018, Le Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur de recherche, UNESCO-UEMOA.

<b>MATRICE DE MISE EN PLACE D'UNE FOAD</b>		
<b>ANALYSE STRATEGIQUE ET STRUCTURATION D'UN MODULE DE FORMATION</b>		
<b>Phase 1 Conception et mise en place du dispositif</b>	Étude préalable	<i>Dans l'idéal, sortir de cette phase avec le cadre théorique du dispositif FOAD, ainsi que la constitution de l'équipe pédagogique.</i>
	Préparation de l'environnement technique	
	Cadrage du projet	
<b>Phase 2 Opérationnalisation</b>	<b>Atelier 1</b> : Compétences de base en FOAD et scénarisation pédagogique	<i>S'assurer pour un projet FOAD que la même équipe pédagogique, idéalement, suit l'ensemble des ateliers de formation.</i>
	<b>Atelier 2</b> : Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne	
	<b>Atelier 3</b> : Encadrement et tutorat en ligne	<i>Dans l'idéal également, garder un écart d'au moins 04 semaines entre chaque atelier de formation pour permettre un suivi et une amélioration des productions.</i>
	<b>Atelier 4</b> : Maîtrise des outils de recherche et accès à la documentation scientifique	
<b>Phase 3 Expérimentation et évaluation</b>	Préparation de la phase test	<i>Le test ne concerne pas l'ensemble des modules de formation du dispositif FOAD, mais juste un échantillon.</i>
	Réalisation de la phase test	
	Validation des résultats et recommandation	

**Tableau 2 : Matrice de mise en place d'un dispositif FOAD**

## 2. PHASE 1 : CONCEPTION ET MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE FOAD

Dans cette section, il est question de présenter les étapes de mise en œuvre d'un dispositif FOAD et surtout de présenter la préparation des acteurs de terrain à l'implémentation. Ceci passe par une étude préalable en vue de s'assurer de la faisabilité du dispositif à mettre en place. Pour rappel, la phase de conception est synthétisée dans le tableau suivant :

MATRICE DE MISE EN PLACE D'UNE FOAD		
ANALYSE STRATEGIQUE ET STRUCTURATION D'UN MODULE DE FORMATION		
Conception et mise en place du dispositif	Étude préalable	<i>Dans l'idéal, sortir de cette phase avec le cadre théorique du dispositif FOAD ainsi que la constitution de l'équipe pédagogique</i>
	Préparation de l'environnement technique	
	Cadrage projet	

### 2.1. Etude préalable

Les usages effectifs et efficaces des dispositifs technopédagogiques à des fins d'apprentissage font partie des défis à relever par la plupart des institutions du Sud depuis plus d'une décennie. Toutefois, leur mise en place est souvent confrontée à des difficultés contextuelles évoquées précédemment dans l'analyse stratégique SWOT au point 1.5. Ces contraintes sont à prendre en compte pour garantir la réussite d'un dispositif innovant. Il est donc nécessaire de procéder à une étude préalable pour s'assurer de la faisabilité du projet, éviter d'éventuelles résistances voire rejets mais surtout pour pouvoir s'ajuster en cas de besoin. Ces dispositions visent surtout à répondre aux besoins pédagogiques, matériels et personnels des acteurs directement concernés.

La démarche envisagée dans le cadre de cette étude préalable vise à proposer un devis de formation qui prend en compte l'analyse du contexte réel et la définition du projet dans ses détails. A ce niveau, il est requis de relever des informations sur le contexte organisationnel dans lequel l'innovation va prendre corps, notamment ses caractéristiques (établissement privé, public, entreprises, ...) :

- **Les missions de l'institution en ce qui concerne le volet relatif à la formation** : les formations proposées sont-elles opérationnelles, professionnalisantes et adaptées au contexte socio-professionnel des diplômés ? Intègrent-elles le volet relatif à l'innovation technologique, numérique, technopédagogique ? ... L'équipe de gestion du projet veillera à obtenir les réponses à ces questions et à bien d'autres s'inscrivant dans la même logique, afin de recadrer les objectifs et finalités du dispositif à mettre en place, de même que la démarche de mise en œuvre effective.
- **Les acteurs** : cette catégorie intègre à la fois les bénéficiaires, c'est-à-dire ceux qui seront formés par le biais de ce canal, mais aussi les commanditaires du dispositif innovant (l'administration).
- **Les ressources disponibles et celles à mobiliser** : l'équipe de mise en œuvre du dispositif devra s'assurer de la disponibilité de l'expertise locale, des ressources humaines formées ou du moins disposées à être formées non seulement à la mise en place mais aussi à la maintenance du dispositif. Les ressources matérielles disponibles (supports technologiques, techniques, les infrastructures, en adéquation avec les réalités du milieu) doivent être identifiées afin d'évaluer les besoins réels pour garantir la réussite du dispositif. Des alternatives aux fractures numériques, mais aussi sociales, observées doivent être envisagées de manière réaliste et efficiente pour espérer la pérennité du projet à implémenter.
- **Les besoins de formation identifiés.**
- **Les plus-values d'un dispositif de formation à distance et/ ou hybride** : l'on peut penser à ce dispositif technopédagogique comme une réponse à la massification de l'offre de formation tel qu'évoqué dans l'analyse contextuelle, mais également la

diversification du public et l'accès à la formation d'un public initialement « discriminé » par la barrière géographique ou encore par le manque de temps en raison des occupations professionnelles. En effet, des personnes désireuses de se former tout au long de la vie de manière continue font souvent face aux contraintes liées à la formation en présentiel. Cette dernière obéit de manière analogique à la règle des trois unités empruntées au théâtre classique stipulant que la formation se déroule dans un lieu unique et généralement permanent, à des horaires fixes et selon une modalité pédagogique ou un mode d'action unique. La formation à distance quant à elle repose sur la règle des «trois flexibilités» (D'Halluin et Loonis, 1999) : des temps modulables, des espaces variables et des modes d'actions différenciées.

- **Les enjeux sur le plan institutionnel** : à ce niveau, il est important d'envisager la mise en place d'une équipe qui va assurer le volet suivi et évaluation du dispositif.
- **Les partenaires éventuels ou avérés et les collaborations en cours concernant le volet formation** : au cours de cette étude préalable, l'équipe doit pouvoir, de concert avec l'institution ou l'établissement sollicitant la mise en place du dispositif de formation, identifier la coopération voire la mutualisation avec d'autres établissements, particulièrement, ceux déjà engagés dans une démarche de formation axée sur l'innovation technopédagogique.

En outre, on doit également s'intéresser au contexte pédagogique pour déterminer les dispositifs de formation existants, ainsi que le public concerné par les spécialités disponibles. Il s'agit par ailleurs de prêter une attention particulière aux conceptions pédagogiques en vigueur au sein de l'institution (méthodes pédagogiques et modèles d'apprentissage de mise).

Une enquête (questionnaire, entretien, observations, selon les possibilités et les objectifs visés) s'avère indiquée pour collecter les données et les analyser en vue d'obtenir les informations ci-dessus requises.



## 2.2. Préparation de l'environnement technique et cadrage du projet

### 2.2.1. Préparation de l'environnement technique

La préparation de l'environnement technique requiert d'identifier en premier les ressources matérielles disponibles. Par la suite, il convient de vérifier la disponibilité des compétences techniques et technopédagogiques requises du côté du personnel à impliquer dans la mise en place du dispositif. Le partenariat et la collaboration prennent tout leur sens à ce niveau. De fait, si l'établissement ne dispose des compétences techniques nécessaires ou du moins suffisantes, il va solliciter l'aide des partenaires institutionnels pour remédier à ce volet en mettant à disposition l'expertise requise et éventuellement d'autres ressources selon les conventions qui lient les différentes parties.

#### 2.2.1.1. Choix de la plateforme

Une plateforme pédagogique est un dispositif de formation « *technologique et humain qui intègre des outils informatisés à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Il a pour finalité l'accès à distance à des contenus pédagogiques, l'individualisation de l'apprentissage et le télé-tutorat<sup>13</sup>* ». Elle est conçue comme une métaphore d'un environnement physique de formation en présentiel. Elle comporte divers espaces dédiés aux activités d'enseignement-apprentissage pour les principales catégories d'utilisateurs que sont les apprenants, l'équipe pédagogique et l'administration, gestionnaire de l'environnement numérique de formation. Leur ergonomie préconise la mise en évidence des méthodes pédagogiques actives qui placent l'apprenant au centre du processus de construction de ses savoirs (savoir, savoir-être, savoir-faire).

Le choix d'une plateforme dépend de critères tels que l'accessibilité, l'utilisabilité et l'acceptabilité (Tricot, 2003). Compte tenu du milieu dans lequel elle va être exploitée, elle doit pouvoir être facile

---

13 [http://edutechwiki.unige.ch/fr/Plateforme\\_p%C3%A9dagogique](http://edutechwiki.unige.ch/fr/Plateforme_p%C3%A9dagogique)

d'accès et même d'utilisabilité pour ce qui est de la navigation et de l'exécution des activités par les utilisateurs. Le dernier critère, à savoir l'acceptabilité, se trouve en fait être la première condition à remplir, car l'institution qui projette de mettre en place l'innovation technopédagogique doit au préalable choisir une plateforme parmi la panoplie disponible. Les utilisateurs doivent pouvoir s'y retrouver aisément pour ce qui est de l'interface et de l'ergonomie, sous peine de rejet de celle-ci.

S'il est vrai que plusieurs plateformes d'apprentissage sont disponibles en ligne, Moodle<sup>14</sup> est cependant celle qui est recommandée généralement par les experts AUF. Elle fait partie des plateformes les plus utilisées. Elle est également plus connue. Son choix par l'AUF tient à ses fonctionnalités et son accessibilité facile, aussi bien sur des appareils mobiles que sur les appareils de bureau. Elle dispose d'outils et activités de collaboration variées reposant sur les théories de l'apprentissage socioconstructiviste<sup>15</sup>, lesquelles favorisent la construction des apprentissages au cours de leurs interactions non seulement avec les pairs, mais aussi avec l'environnement et les artefacts qui s'y trouvent. Elles favorisent également l'autonomisation des apprenants, ainsi que l'apprentissage collaboratif entre ceux-ci. Il en est de même pour la gestion des ressources produites par l'enseignant ou par les apprenants au cours du processus d'apprentissage. L'apprenant est au cœur du processus d'apprentissage, sous la guidance des enseignants-tuteurs. Le gestionnaire de l'environnement numérique de travail a la possibilité de la personnaliser à sa convenance certes, mais en conformité avec les buts poursuivis.

---

14 <https://moodle.org/?lang=fr>

15 <https://docs.moodle.org/3x/fr/Philosophie>  
<https://docs.moodle.org/3x/fr/P%C3%A9dagogie>

Il est également facile de télécharger la plateforme en local pour pouvoir y accéder et mener des activités hors réseau, ce qui est un atout pour des régions qui connaissent une instabilité du réseau Internet et même un palliatif en termes de coût de connexion sûre et à haut débit, même s'il est recommandé de procéder à la mise à jour régulièrement pour améliorer les fonctionnalités et l'utilisabilité dudit espace. Pour ce point, il est requis de disposer des ressources humaines et techniques aptes à assurer la maintenance et la stabilité de la plateforme. La formation de cette équipe technique constitue un des facteurs déterminants de la réussite et surtout de la pérennité du dispositif et des usages y relatifs.

### **2.2.1.2. Installation et configuration de la plateforme pédagogique**

L'installation d'une plateforme relève a priori d'un travail d'un expert possédant des compétences de base en administration et gestion des plateformes, d'applications et autres serveurs ou site web. Lorsqu'on ne dispose pas de ces compétences techniques de base, il faudrait avoir une capacité d'adaptation et d'apprentissage rapide. Il faudrait également envisager dès le départ l'option pour l'installation de la plateforme : option de la gratuité avec ses restrictions, ou alors celle d'un support professionnel moyennant un coût financier.

Les prérequis ainsi que la démarche à suivre en termes de planification, de configuration, d'installation, de création d'une base des données, sont disponibles sur le site officiel de Moodle<sup>16</sup>. Il en est de même pour ce qui est de l'administration<sup>17</sup> et de la gestion d'une plateforme Moodle.

---

16 [https://docs.moodle.org/3x/fr/Installation\\_de\\_Moodle#Planification](https://docs.moodle.org/3x/fr/Installation_de_Moodle#Planification)  
[https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide\\_rapide\\_d%27installation#Cr.C3.A9er\\_une\\_base\\_de\\_donn.C3.A9es](https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide_rapide_d%27installation#Cr.C3.A9er_une_base_de_donn.C3.A9es)

[https://docs.moodle.org/3x/fr/Installation\\_de\\_Moodle](https://docs.moodle.org/3x/fr/Installation_de_Moodle)

17 [https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide\\_rapide\\_d%27administration](https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide_rapide_d%27administration)  
[https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide\\_rapide\\_pour\\_enseignant](https://docs.moodle.org/3x/fr/Guide_rapide_pour_enseignant)  
[https://docs.moodle.org/3x/fr/Structure\\_d%27un\\_site\\_Moodle](https://docs.moodle.org/3x/fr/Structure_d%27un_site_Moodle)

### **2.2.2. Cadrage du projet**

Le cadrage du projet est une étape au cours de laquelle l'équipe de mise en œuvre, s'inspirant des données issues de l'analyse stratégique et de l'analyse des besoins, va se concentrer pour définir clairement les principales étapes de mise en œuvre, mais surtout les ressources à mobiliser, aussi bien matérielles qu'humaines, pour assurer la réussite de la mise en place de l'innovation.

Cette étape prend en compte les résultats issus des précédentes analyses, les contraintes identifiées pour y remédier, les contourner ou encore les transformer en force.

Pour le définir concrètement, on doit répondre aux questions suivantes :

- A quoi va servir le dispositif innovant à mettre en œuvre ?
- Quels en sont les objectifs ?
- A l'issue de l'étude de faisabilité réalisée, quelles sont les méthodes et techniques à mettre en œuvre, les compétences à mobiliser ? (Ceci peut être schématisé sous forme de carte conceptuelle pour faciliter la lisibilité des éléments à mobiliser).
- Quelles sont les parties prenantes du projet d'innovation à implémenter ? (Institutions et partenaires identifiés au niveau des étapes précédemment définies).
- Comment s'organise l'équipe de mise en œuvre du projet ? (Définition des rôles de chaque intervenant).
- Quel est le cahier des charges du projet ?
- Quelles stratégies de suivi et d'évaluation d'impact à adopter, ayant préalablement défini les indicateurs de départ qui aideront à mesurer et à évaluer concrètement l'impact dudit projet ?

#### **2.2.2.1. Cahier des charges**

Le cahier des charges est un document qui intervient dans l'analyse et la structuration des contenus d'un dispositif de formation. Il présente une description détaillée du processus à travers une structuration précise des contenus et modalités de la formation. Ceux-ci sont déclinés en objectifs pédagogiques. Ce cahier des

charges comporte habituellement les éléments suivants :

- Une description précise des compétences et des objectifs visés par le projet.
- La spécification des publics concernés.
- Des indications sur les caractéristiques pédagogiques ainsi que les stratégies d'apprentissage qui seront mises en œuvre. Les méthodes pédagogiques doivent être réalistes ; elles prendront en compte les objectifs de formation et les pratiques observées dans le contexte envisagé pour l'implémentation du dispositif. Il doit également présenter de manière détaillée, les moyens utilisés pour vérifier que les objectifs ont été atteints (évaluation des apprentissages en articulation avec les objectifs et les méthodes pédagogiques choisies).
- Une présentation détaillée des coûts analytiques avec une explicitation des modalités de calcul ou d'estimation.
- Un échéancier d'exécution précisant les délais de livraison pour le produit final et les produits intermédiaires.
- Une description des conditions d'usage et d'exploitation de l'environnement d'apprentissage.
- Des annexes comportant les informations à partir desquelles les contenus d'apprentissage seront élaborés, ainsi que les sources de ces informations.

D'après le référentiel<sup>18</sup> pour l'accréditation des offres de FOAD, le cahier des charges d'un dispositif FOAD assure l'interface entre la phase de définition et la phase de conception. Il définit les critères de vérification de la cohérence globale du dispositif mis sur pied et de mesure des écarts entre les pratiques observées et celles définies pour les FOAD. On y retrouve également des éléments de réponses sur des questions telles que : quel problème la FOAD va-t-elle résoudre ?

#### ➤ **Public visé**

Sachant que le dispositif innovant par la FOAD concerne les institutions en charge de la formation des adultes, des étudiants de l'enseignement supérieur, le public cible est constitué d'apprenants, d'enseignants, ainsi que de l'équipe administrative

---

18 Le CAMES, 2014, *Référentiel pour l'accréditation des offres de Formation Ouvertes et/ : ou A distance*, UNESCO-UEMOA.

de l'institution identifiée. Il revient alors à l'équipe de gestion du projet de spécifier les caractéristiques du public cible en termes de variables individuelles (compétences ou prérequis que devraient posséder ce public). En outre, il est utile de préciser les raisons du choix du terrain en lien avec les objectifs du projet, d'estimer la taille du public concerné et les catégories qui le composent et ainsi d'évaluer efficacement la disponibilité des ressources.

➤ **Objectifs**

La mise en œuvre d'un dispositif FOAD dans une institution poursuit des buts qui doivent être clarifiés. Il faudrait également préciser si ces objectifs sont relatifs aux artefacts technologiques à mobiliser ou encore à la modalité de formation qui sera mise en œuvre en articulation avec des approches pédagogiques appropriées et la nature des compétences à faire acquérir.

➤ **Idée mobilisatrice**

L'idée mobilisatrice est entendue ici comme une idée forte, un thème porteur qui accompagnera le projet tout au long de son évolution. Elle permet d'attirer l'attention du client/du commanditaire et surtout de cristalliser ses attentes. Cette idée doit être en harmonie avec le domaine impliqué ou visé par le dispositif de formation et aussi tenir compte du matériel et autres supports prévus à cet effet. Elle doit être clairement formulée dans le cahier des charges. En même temps, elle doit être pertinente pour captiver, retenir l'attention, motiver le public auquel le projet est destiné ou encore celui pour qui le projet est mis en œuvre.

➤ **Bénéfices attendus**

Les bénéfices attendus relèvent de la valeur ajoutée, de l'apport du dispositif à implémenter. Il convient de discerner clairement si l'approche d'implantation est pensée par les institutions qui choisissent d'intégrer l'innovation dans leurs dispositifs ou encore si la commande vient plutôt des acteurs de terrain qui veulent expérimenter les dispositifs innovants en vigueur afin de contribuer à rendre accessible une formation de qualité à tous. Le public cible doit être intéressé par les bénéfices escomptés (contenus intéressants mais surtout d'actualité, dispositif de formation accessible à toutes les couches sociales, compétences à acquérir pertinentes conformément aux besoins identifiés, ...). Il peut s'avérer opportun également d'expliquer au public cible les

changements attendus d'eux avec la mise en œuvre du dispositif innovant à venir.

➤ **Conditions d'insertion**

On note à ce niveau, la proposition du matériel à utiliser, notamment par les commanditaires et les acteurs de terrain appelés à intervenir dans le projet. Il doit également clairement apparaître dans ces conditions d'insertion, les modalités d'accès, la dimension chronologique du projet de la phase de mise en œuvre à l'évaluation, en passant par l'opérationnalisation. Les modalités pédagogiques sont à définir, les supports matériels à mobiliser, ainsi que le type d'usages envisagés. L'établissement doit être au courant des ressources à mobiliser pour les différentes catégories d'acteurs impliqués dans le processus. Eventuellement, il peut être intéressant d'envisager les coûts à prévoir pour ces ressources et les mesures palliatives quant aux contraintes contextuelles.

Par ailleurs, et au regard du dispositif à mettre en œuvre, il est indiqué de prévoir s'il n'existe pas déjà au sein de l'établissement, la création d'un site internet et / ou d'un environnement numérique de travail, pour le suivi des activités, la mise à jour des informations de gestion administrative et pédagogique et même d'accès à des informations complémentaires. Ceci permettra au public cible de rester au fait des activités de l'établissement et en même temps d'être ouvert au monde, au-delà de la plateforme d'apprentissage, principal outil par lequel la formation est diffusée.

### 3. PHASE 2 : OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE LA FOAD

Cette phase d’opérationnalisation concerne spécifiquement l’équipe pédagogique qui va travailler à l’implémentation du dispositif sur le terrain. Le public cible concerné par cette formation prend en compte les enseignants du supérieur et les responsables universitaires appelés à participer à la mise en place de dispositifs de FOAD dans leur institution. Elle se déroule sous forme d’ateliers. Ces derniers seront finalisés sur la base des spécificités des participants. A priori, les ateliers sont planifiés à titre indicatif, pour chacun, sur une semaine en présentiel. Cette planification s’accommodera des réalités contextuelles (formations différenciées en fonction des domaines, formats de formation en version courte, ...).

MATRICE DE MISE EN PLACE D’UNE FOAD		
ANALYSE STRATEGIQUE ET STRUCTURATION D’UN MODULE DE FORMATION		
Opérationnalisation	<b>Atelier 1</b> : Compétences de base en FOAD et scénarisation pédagogique	<i>S’assurer pour un projet FOAD que la même équipe pédagogique, idéalement, suit l’ensemble des ateliers de formation.</i>
	<b>Atelier 2</b> : Conception, développement et utilisation d’un cours en ligne	
	<b>Atelier 3</b> : Encadrement et tutorat en ligne	<i>Dans l’idéal également, garder un écart d’au moins 04 semaines entre chaque atelier de formation pour permettre un suivi et une amélioration des productions.</i>
	<b>Atelier 4</b> : Maitrise des outils de recherche et accès à la documentation scientifique	

#### 3.1. ATELIER 1 : Concepts de base de la FOAD et scénarisation pédagogique

- **Public cible** : cette formation s’adresse à l’ensemble des enseignants du supérieur et aux responsables universitaires appelés à participer à la mise en place de dispositifs de FOAD dans leur institution.



➤ **Durée totale de l'atelier de formation** : cet atelier de formation aura une durée de 30 heures, réparties sur 5 jours.

➤ **Objectifs spécifiques** : à la fin de l'atelier, les participants seront capables d'identifier les :

- Différentes pédagogies, notamment les pédagogies centrées sur l'apprenant ;
- Modèles d'e-formation et leurs particularités ;
- Constituants d'un dispositif de formation ;
- Principes et techniques, y compris les logiciels de scénarisation d'un dispositif de formation avec ses différents niveaux de granularité (du dispositif global aux activités élémentaires d'apprentissage et learning objets) ;
- Principes et méthodes d'analyse et de structuration des contenus ;
- Principales taxonomies des objectifs d'apprentissage ;
- Types d'activités d'apprentissage, en particulier celles susceptibles d'être implémentées en e-formation ;
- Fonctionnalités et usages d'un environnement technopédagogique ;
- Outils de conception et d'interaction disponibles dans un environnement technopédagogique et usages qui leur sont associés ;
- Techniques et modalités d'évaluation des apprentissages ;
- Différents outils de réalisation de tests interactifs.

➤ **Prérequis**

Afin de mieux aborder l'atelier de formation, les apprenants doivent :

- Savoir utiliser les fonctions de base d'un ordinateur et le système d'exploitation associé ;
- Savoir utiliser les fonctions de base d'une suite logicielle de bureautique ;
- Avoir un projet de création de ressources.

➤ **Compétences visées (Référentiel AUF)**

Cet atelier vise plusieurs compétences qui sont en lien avec le référentiel de l'AUF :

- Structurer le dispositif de formation et concevoir le scénario d'apprentissage ;
- Analyser les besoins et les traduire en objectifs d'apprentissage ;

- Scénariser un dispositif d'e-formation à chacun de ses niveaux de granularité (dispositif de formation, séance de cours, activité, ...) ;
- Utiliser un environnement techno-pédagogique pour y implémenter les ressources, les activités et les évaluations produites en respectant le scénario pédagogique et le scénario d'accompagnement ;
- Construire une progression d'apprentissage au départ des contenus disciplinaires ;
- Analyser les besoins et les traduire en objectifs d'apprentissage ;
- Concevoir les modalités d'évaluation des acquis des apprenants.

#### ➤ **Environnement technique**

Pour assurer le bon déroulement de la formation, plusieurs outils seront mis à la disposition des participants et de l'équipe des experts chargés d'animer les différents ateliers de formation :

- Kit du participant (bloc note, stylo, crayons, marqueurs ...) ;
- Flip chart ou papier conférence ;
- Plateforme Moodle ;
- Logiciel de carte conceptuelle ;
- Logiciels de scénarisation et de création d'activités interactives et exercices d'autoévaluations (Opale, H5P, Hot Potatoes, ...) ;
- Ordinateur, téléphone intelligent ou tablette ;
- Vidéo projecteur ;
- Connexion Internet.

#### ➤ **Méthodologie**

La formation sera basée essentiellement sur des méthodes pédagogiques actives et participatives. Une grande partie de la formation sera consacrée à la découverte et à l'exploration pratique des notions présentées par les formateurs à travers des activités d'apprentissage :

- Méthode participative ;
- Exposés et échanges ;
- Braing storming ;
- Travaux pratiques de groupes.

#### ➤ **Modalités**

**Spatiale** : la formation se déroulera en présentiel. Cependant,

elle sera enrichie par l'usage de supports multimédia. Ce présentiel est « amélioré » en amont et en aval.

**Collaborative** : les activités d'apprentissage seront effectuées en groupe mais aussi de manière individuelle.

**Temporelle** : La modalité temporelle sera mixte (asynchrone et synchrone).

**Contenus de la formation** : 5 séquences de 6 heures chacune sont définies pour assurer la formation selon un planning défini en concertation avec l'équipe pédagogique.

**Séquence 1** : Introduction à la FOAD, bases conceptuelles

**Séquence 2** : Modalités du e-learning

**Séquence 3** : Scénarisation pédagogique

**Séquence 4** : Qu'est-ce qu'un LMS ? Exemple d'un LMS

**Séquence 5** : Modalités d'évaluation des apprentissages. Exemple d'un système et auteur d'exercices interactifs pour l'autoévaluation.

**Descriptif de la séquence 1** : Introduction à la FOAD, bases conceptuelles

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence l'apprenant sera capable de

- Définir les concepts de base de la FOAD ;
- Comparer apprentissage à distance et en face à face ;
- Identifier les composantes d'un cours en ligne.

**Activités suggérées :**

- Le formateur doit mettre à la disposition des participants des ressources nécessaires pour bien aborder la séquence.
- Ensuite, les participants devront échanger sur l'exposé qui leur est présenté par le formateur sur le thème « Pourquoi mettre son cours en ligne et les concepts de base de la FOAD ». Cet exposé fera ressortir la définition d'un cours en ligne, la différence qui existe entre une FOAD, un cours en ligne et un cours classique en présentiel, les concepts de base de la formation ouverte et à distance.
- Après ces échanges sur la thématique, les participants devront, en groupe de 3-4, élaborer une grille de comparaison entre l'enseignement à distance et l'enseignement en présentiel.

**Notions/mots clés** : enseignement à distance, enseignement en présentiel, cours en ligne, cours classique, concepts de base de la formation ouverte et à distance.

**Ressources suggérées** : pour cette séquence, nous vous suggérons quelques liens vers des ressources utiles :

<https://journals.openedition.org/ries/2755>

<https://www.cairn.info/l-enseignement-en-ligne--9782804153298-page-21.htm>

<http://www.djamiatic.net/EAD2011/Conception.html>

### **Résultats attendus**

- Définition des différents concepts de base de la formation ouverte et à distance ;
- Définition de la notion de cours en ligne et identification de ces différentes composantes et différence avec une FOAD ;
- Comparaison de l'enseignement à distance et de l'enseignement en présentiel.

**Descriptif de la séquence 2** : Modalités du e-learning

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence, les apprenants seront capables de

- Identifier les types de modèles pédagogiques et les modalités de formation en FOAD ;
- Classifier les différentes méthodes de e-learning ;
- Décrire le scénario d'utilisation de son cours en ligne dans le cadre d'une FOAD.

### **Activités suggérées :**

- Le formateur doit mettre à la disposition des participants des ressources nécessaires pour bien aborder la séquence.
- Ensuite, les participants devront échanger sur l'exposé qui leur est présenté par le formateur sur le thème « Modèles pédagogiques et modalités de formation en FOAD ». Cet exposé fera ressortir les principaux modèles pédagogiques et les modalités de formation en FOAD, les différentes méthodes e-learning.
- Après ces échanges sur la thématique, les participants devront en groupes de 3-4 faire une description du scénario de l'utilisation d'un cours dans le cadre d'une FOAD.
-

**Notions/mots clés** : modèles pédagogiques, modalités de formation, typologie e-learning, scénario, cours en ligne.

**Ressources suggérées** : Pour cette séquence, nous vous suggérons quelques liens vers des ressources qui pourront être utiles :

- Le mini-guide pédagogique FOAD Spirit : <https://www.foad-spirit.net/>
- C. D'Halluin, M. Loonis. Les formations ouvertes et à distance, *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 23 | 1999.  
URL : <http://journals.openedition.org/ries/2755>; DOI: 10.4000/ries.2755
- Méthodologie de conception de FOAD. Linio formation action
- Guide de l'enseignement à distance, 2013.  
<https://e-formation.institut.minefi.gouv.fr/linio/co/cc-res/document.pdf>.

### **Résultats attendus**

- Identification des différents modèles pédagogiques et des modalités de formation en FOAD ;
- Classification des différentes méthodes de la formation à distance ;
- Description du scénario d'utilisation d'un cours en ligne.

**Descriptif de la séquence 3** : Scénarisation pédagogique

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence, les apprenants seront capables de

- Identifier les étapes de structuration d'un cours en ligne ;
- Structurer un cours en ligne ;
- Scénariser un cours en ligne.

### **Activités suggérées** :

- Elles sont basées sur un exposé suivi d'échanges sur le thème « Structuration d'un cours en FOAD ». Dans cette présentation, il est question de relever les différents constituants de la structuration modulaire et leurs fonctions, à savoir le système d'entrée, le système d'apprentissage et le système de sortie.
- Ensuite, les participants répartis en groupes de 3-4 devront, à partir des contenus de module de cours dont ils disposent, structurer les activités d'enseignement-apprentissage en

respectant le principe de structuration d'un cours en FOAD, à savoir le système d'entrée, le système d'apprentissage et le système de sortie. Après cela chaque groupe devra présenter son travail effectué. Les remarques et suggestions seront apportées par les pairs et les formateurs pour amélioration.

- Pour ce qui est de la scénarisation d'un cours en FOAD, un exposé suivi d'échanges sera effectué sur le thème « scénarisation d'un module de formation à distance ».
- Ensuite, les participants répartis en équipes devront construire un scénario d'apprentissage pour chaque module de cours, en réalisant le diagramme d'activités et le tableau de spécifications.
- Enfin, une restitution des travaux sera effectuée pour chaque groupe.

**Notions/Mots clés :** structuration d'un cours en FOAD, étape de développement d'un cours en ligne, scénarisation d'un cours, diagramme d'activités, tableau de spécifications.

**Ressources suggérées :** pour cette séquence, nous vous suggérons quelques références vers des ressources qui pourront être utiles :

- C. Depover, J.J. Quintin, B. De Lièvre, F. Porco. Analyse et conception des scénarios d'apprentissage, Département des Sciences et de la Technologie de l'Éducation, Université de Mons. Cours Master 2 ACREDITE, 2014-2015.
- C. Depover, J.J. Quintin, B. De Lièvre, F. Porco. Structuration pédagogique d'une formation. Cours Master 2 ACREDITE, 2014-2015.

### **Résultats attendus**

- Les composantes de chaque projet de cours en FOAD définies ;
- Architecture définie pour chaque module ;
- Objectifs d'apprentissage identifiés et formulés pour chaque module ;
- Structuration des modules de cours en FOAD ;
- Scénarisation des modules de cours en FOAD.
- 
-

**Descriptif de la séquence 4** : Qu'est-ce qu'un LMS ? Exemple d'un LMS

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence l'apprenant doit être capable de

- Identifier une plateforme de formation à distance ;
- Découvrir les fonctionnalités de la plateforme Moodle ;
- Se familiariser avec les différents outils de la plateforme Moodle.

**Activités suggérées**

- Faire une présentation PowerPoint sur la connaissance de ce qu'est une plateforme de formation à distance, avec des exemples de plateformes de formation à distance.
- Mettre à la disposition des participants le lien d'accès à la plateforme Moodle, ainsi que les comptes d'utilisateur et permettre aux participants de faire leur premier pas dans Moodle :

Introduction à Moodle ;

Présentation générale ;

Se connecter à Moodle ;

Demande la création d'un cours sur Moodle ;

Comprendre l'interface d'un cours Moodle ;

Utiliser Moodle ;

Découvrir les outils de gestion d'un cours Moodle ;

Gérer les accès des étudiants à mon cours Moodle ;

Déposer un document dans mon cours ;

Déposer un lien web dans mon cours ;

Organiser son cours Moodle (nommer les sections et insérer du texte) ;

Créer un devoir dans mon cours Moodle pour récupérer les travaux des étudiants ;

Désinscrire les étudiants de mon cours Moodle.

**Notions/Mots clés**

Plateforme de formation à distance, LMS, Moodle, découverte des outils et fonctionnalité de la plateforme Moodle.

**Ressources suggérées** : Pour cette séquence nous vous suggérons de consulter ces liens qui pourront vous être utiles :

- Manuel d'utilisation de Moodle
- [https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels\\_d%27utilisation\\_de\\_Moodle](https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels_d%27utilisation_de_Moodle)

## Résultats attendus

- Bonne connaissance des outils et fonctionnalité de la plateforme Moodle.
- Canevas des modules assimilé et implémenté dans la plateforme Moodle.

**Descriptif de la séquence 5** : Modèles d'évaluation des apprentissages. Exemple d'un système et auteur d'exercices interactifs pour l'autoévaluation

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence, l'apprenant sera capable de

- Maîtriser un système auteur d'exercices interactifs pour l'autoévaluation ;
- Reconnaître les différents types d'exercices interactifs ;
- Elaborer les différents types d'exercices interactifs.

**Notions/Mots clés** : activité interactive, exercice interactif, type d'item pour l'élaboration d'exercices interactifs, logiciel d'élaboration d'exercices interactifs.

## Activités suggérées

- Une présentation PowerPoint sur « l'élaboration des activités interactives » permettra aux participants de savoir les différents items indispensables pour l'élaboration des exercices interactifs, ainsi que les outils à utiliser dans la plateforme Moodle et les logiciels tels que *Opale*, *H5P*, *Hot Potatoes*, pour l'élaboration d'exercices interactifs.
- Ensuite, les participants répartis en équipes devront, pour chaque type d'item et pour chaque module de cours qui leur sont attribués, élaborer des exercices interactifs.

**Ressources suggérées** : pour cette séquence, nous vous suggérons quelques liens vers des ressources qui pourront être utiles :

- Créer des exercices interactifs sur Moodle <https://fr.slideshare.net/mgheysens/crer-des-exercices-interactifs-sur-moodle>
- Les différents types exercices H5P: <http://lecerf.raphael.free.fr/index.php?les-differents-types-exercices-h5p-drupal-moodle-wordpress.html>

## Résultats attendus



- Compréhension des différentes questions pour l'élaboration des activités interactives ;
- Des exercices interactifs et autocorrectifs créés, avec la suite logicielle *Hot Potatoes*, ou *Opale* ou *H5P* ou *Moodle*, au minimum pour une séquence d'apprentissage.

### 3.2. ATELIER 2 : Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne

- **Public cible** : Cette formation s'adresse à l'ensemble des enseignants du supérieur et aux responsables universitaires appelés à participer à la mise en place de dispositifs de FOAD dans leur institution.
- **Durée totale de l'atelier de formation** : Cet atelier de formation aura une durée de 30 heures, réparties sur 5 jours.
- **Objectifs spécifiques** :
  - Evaluer un environnement techno-pédagogique (exemple de la plateforme Moodle) et ses outils disponibles afin d'identifier les plus adaptés à son module de cours et aux activités d'apprentissage ;
  - Utiliser un environnement techno-pédagogique (exemple de la plateforme Moodle) pour y implémenter des activités et des évaluations produites en respectant le scénario pédagogique et le scénario d'accompagnement ;
  - Concevoir les modalités d'évaluation des acquis des apprenants.
- **Prérequis** : Afin de mieux aborder l'atelier de formation, les apprenants doivent :
  - Etre impliqués dans la conception des cours, d'un projet de formation à distance ;
  - Avoir des notions sur les concepts de base de la FOAD ;
  - Avoir des notions de base sur la scénarisation pédagogique.
- **Compétences visées (Référentiel AUF)**

Cet atelier vise plusieurs compétences qui sont en lien avec le référentiel de l'AUF :

- Évaluer les environnements techno-pédagogiques et ses outils disponibles et d'identifier les plus adaptés à un dispositif de e-formation, ainsi qu'aux activités d'apprentissage ;

- Utiliser un environnement techno-pédagogique pour y déposer des ressources, les activités et les évaluations produites en respectant le scénario pédagogique et le scénario d'accompagnement ;
- Concevoir les modalités d'évaluation des acquis des apprenants.

#### ➤ **Environnement technique**

Pour assurer le bon déroulement de la formation, plusieurs outils seront mis à la disposition des participants et de l'équipe des experts chargés d'animer les différents ateliers de formation :

- Kit du participant (bloc note, stylo, crayons, marqueurs...) ;
- Flip chart ou papier conférence ;
- Plateforme Moodle ;
- Logiciel de carte conceptuelle ;
- Logiciel de scénarisation et de création d'activités interactives et d'exercices d'autoévaluations (Opale, H5P, Hot Potatoes, ...) ;
- Ordinateur, téléphone intelligent ou tablette ;
- Vidéoprojecteur ;
- Connexion Internet.

#### ➤ **Méthodologie**

La formation sera basée essentiellement sur des méthodes pédagogiques actives et participatives. Une grande partie de cette formation sera consacrée à la pratique des notions présentées par les formateurs à travers des activités d'apprentissage :

- Méthode participative ;
- Exposés et échanges ;
- Braing storming ;
- Travaux pratiques de groupes.

#### ➤ **Modalités**

**Spatiale** : la formation se déroulera en présentiel. Cependant, elle sera enrichie par l'usage des supports multimédia (présentiel «amélioré» en amont et en aval).

**Collaborative** : les activités d'apprentissage de la formation seront effectuées en groupe mais aussi de manière individuelle.

**Temporelle** : la modalité temporelle sera mixte (asynchrone et synchrone).

**Contenus de la formation** : 05 séquences définies pour assurer

la formation selon un planning qui sera défini en concertation avec l'équipe pédagogique.

**Séquence 1** : Vérification des acquis de l'atelier 1 (concepts de base de la FOAD et scénarisation pédagogique)

**Séquence 2** : Les principales modalités d'évaluations des apprentissages

**Séquence 3** : La plateforme Moodle et ses outils de conception d'activités

**Séquence 4** : Intégration d'activités d'apprentissage dans un module de cours

**Séquence 5** : Intégration d'activités d'évaluation sommative dans un module de cours

**Descriptif de la séquence 1** : Vérification des acquis de l'atelier 1 (concepts de base de la FOAD et scénarisation pédagogique).

#### **Objectifs d'apprentissage**

Il est question dans cette séquence que le formateur vérifie avec les participants les compétences acquises durant l'atelier 1 dans leurs modules de cours :

- Identifier les différentes approches pédagogiques ;
- Énoncer des objectifs pédagogiques ;
- Scénariser un module de cours structuré en séquences ;
- Produire des ressources d'apprentissages et les intégrer dans ses séquences de cours.

**Notions/Mots clés** : Vérification des acquis, questionnaire d'évaluation, auto-évaluation, remédiation.

#### **Activités suggérées**

- Élaboration par le formateur d'une évaluation autocorrective;
- Mise en ligne de cette évaluation et invitation les participants à s'auto-évaluer ;
- Appréciation des résultats de l'évaluation et remédiations si nécessaire afin de mettre à niveau les apprenants pour qu'ils puissent aborder la séquence 2.

**Descriptif de la séquence 2** : Les principales modalités d'évaluation des apprentissages

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence, les participants seront capables de

- Identifier les différentes modalités d'évaluation des apprentissages;
- Identifier les intérêts pédagogiques des principales modalités d'évaluation ;
- Concevoir les différentes modalités d'évaluation des apprentissages adaptées à leurs cours.

**Notions/Mots clés :** Modalités d'évaluation des apprentissages, évaluation diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative, intérêts pédagogiques des évaluations d'apprentissages.

### **Activités suggérées**

Cette séquence présente les différentes modalités d'évaluations des apprentissages et leurs intérêts pédagogiques. Un exposé sur le thème « Principales modalités d'évaluation des apprentissages et leurs intérêts pédagogiques » sera fait par le formateur. Ensuite, les participants échangeront sur les différentes modalités adaptées à leurs cours et concevront des activités pour chacune :

- **Evaluation diagnostique** : tests d'entrée (vérification des prérequis) ;
- **Evaluation formative** : tests de connaissances interactifs (vérification des connaissances du cours dans chaque séquence) ;
- **Evaluation sommative** : exercices sous forme de devoirs de vérification de l'atteinte des objectifs globaux du cours.

Enfin les participants devront restituer leurs productions sous forme d'exposés. Des appréciations seront également faites.

**Ressources suggérées :** Pour cette séquence, nous vous suggérons quelques liens vers des ressources qui pourront vous être utiles

- Formes et fonctions des différents types d'évaluation  
[https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1984\\_num\\_44\\_1\\_2459](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_44_1_2459)
- Les modalités de l'évaluation : <https://journals.openedition.org/ries/3280>

### **Résultats attendus**

- Compréhension des modalités d'évaluation des apprentissages et leurs intérêts pédagogiques ;
- Choix des différentes modalités d'évaluation des apprentissages adaptées aux différents modules à élaborer.

*Les types d'évaluation des apprentissages dépendent du type d'objectifs à atteindre en termes de compétences que l'on souhaite pouvoir observer chez l'apprenant à l'issue de la formation (sociale, académique ou professionnelle<sup>19</sup>), ou encore de la modalité du dispositif qui a été retenue: modalité hybride/mixte ou modalité entièrement à distance. Les plateformes offrent un éventail d'évaluations diversifiées. En ce qui concerne les deux modalités du dispositif évoquées, la plupart des évaluations seront conçues voire intégrées prioritairement sur la plateforme pédagogique choisie.*

*Par ailleurs, à propos de la formation se déroulant entièrement à distance, par exemple, les établissements partenaires ont souvent sollicité l'appui de l'AUF, à travers ses CNF, pour permettre le bon déroulement des évaluations en accueillant les apprenants pendant les périodes d'évaluation semestrielle. Cette disposition aide à identifier les apprenants par le personnel mobilisé à cet effet, afin de s'assurer que ce sont les personnes inscrites qui composent effectivement. S'il arrive que les apprenants ne puissent pas, pour une raison ou une autre, se regrouper physiquement pour l'évaluation sommative, des sessions orales en téléconférence peuvent être organisées, limitées à 30 minutes au plus par apprenant (Zoom, Skype, Google Hangout et bien d'autres sont autant de solutions disponibles.) Elles ont le double rôle de permettre l'identification des apprenants et en même temps de crédibiliser l'évaluation. Toutefois, cette modalité requiert de disposer des supports techniques et technologiques adéquats (disponibilité des ressources humaines avec leurs rôles spécifiés, accès à un bon débit de connexion internet, disposer des appareils adéquats, d'un réseau électrique stable ou d'une alternative type groupe électrogène ou énergie solaire) pour permettre le bon déroulement de ces évaluations.*

*Pour ce qui est des évaluations formatives, outre les exercices automatisés directement réalisés sur la plateforme (ainsi qu'elles sont présentées à la séquence 4 de cet atelier), les apprenants travaillent sur des projets en équipe et sont suivis par un tuteur. Ce dernier peut selon sa planification organiser des rencontres synchrones en téléconférence pour faire le point avec ses équipes d'apprenants. Ces téléconférences aideront en outre à assurer le volet éthique et légal de la formation, en vérifiant bien que les participants sont ceux qui ont été normalement enrôlés dans le processus de formation.*

**NB :** *On peut éventuellement, selon le contexte, envisager au cours de la formation de l'équipe pédagogique, une séquence dédiée aux conditions légales d'évaluation.*

**Descriptif de la séquence 3** : La plateforme Moodle et ses outils de conception d'activités

**Objectifs d'apprentissage** : A la fin de cette séquence les participants seront capables de

- Reconnaître les différents outils de conception des activités d'apprentissage de la plateforme Moodle ;
- Utiliser les différents outils de conception des activités d'apprentissage de la plateforme Moodle ;
- Concevoir des activités à intégrer dans le cours en utilisant les outils de la plateforme Moodle ;
- Utiliser d'autres applications comme *Scénari*, *Chain*, *Opale*, *H5P*, *Hot Potatoes* dans la conception des activités d'apprentissages.

**Notions/Mots clés** : Conception des activités d'apprentissage sur Moodle, outils pédagogiques, outils de communications, outils de collaboration, outils d'évaluation de Moodle, création d'activités interactives avec les outils de Moodle, Opale, H5P, Hot Potatoes.

#### **Activités suggérées**

Dans cette séquence, les formateurs présenteront aux participants les différents outils de conception d'activités d'apprentissage disponibles dans la plateforme Moodle et pour chaque outil, le participant réfléchira et fera des choix d'outils pour concevoir des activités à intégrer dans son cours :

- **Outils pédagogiques** : questionnaires de ressources, éditeur en ligne, flux RSS, base de données, leçons.
- **Outils de communications synchrones et asynchrones** : Forums de discussion, chat, sondage.
- **Outils de collaboration** : groupes, wiki, ateliers, glossaires.
- Outils d'évaluation : tests en ligne, dépôt de devoirs, auto-évaluation, évaluation par les pairs.

**Ressources suggérées** : Pour cette séquence, nous vous suggérons de consulter ce lien qui pourra vous être utile :

Manuel d'utilisation de Moodle :

[https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels\\_d%27utilisation\\_de\\_Moodle](https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels_d%27utilisation_de_Moodle)

#### **Résultats attendus**

Réalisation des activités d'autoévaluations interactives et de

productions dans les modules de cours en utilisant les outils adaptés de la plateforme de formation en ligne Moodle.

**Descriptif de la séquence 4** : Intégration d'activités d'apprentissage dans un module de cours

**Objectifs d'apprentissage** : A la fin de cette séquence les participants seront capables de

- Intégrer les évaluations dans un module de formation ;
- Intégrer les activités d'aide à l'apprentissage dans un module de formation ;
- Réaliser un glossaire collaboratif ;
- Réaliser une base de données collaborative de ressources documentaires ;
- Réaliser une synthèse collective d'une production demandée ;
- Créer un forum de discussion.

**Notions/Mots clés** : Intégration des évaluations dans un module de formation, activités d'aide à l'apprentissage, glossaire collaboratif, base de données, forum, wiki.

#### **Activités suggérées**

Dans cette partie, le concepteur de cours sélectionnera des outils adaptés pour produire des activités d'apprentissage permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques visés dans chaque séquence de son module de cours :

- **Intégration des évaluations dans un module de formation** : les différentes évaluations à intégrer dans le module de formation seront des tests d'entrée et des tests de connaissances. Il s'agira pour le participant concepteur de cours d'utiliser les différents items de la plateforme pour concevoir les tests :
  - Items de sélection (QCM, QCU, Vrai ou Faux, appariements, ordonnancements, ...)
  - Items de production (lacunaire, réponse courte, composition, ...)
- **Intégration d'activités d'aide à l'apprentissage** : dans cette partie, les participants doivent intégrer dans leur module en ligne, les activités favorisant ***l'aide à la recherche d'informations associées au cours*** (l'apprenant doit disposer des moyens d'accès rapide aux ressources qui lui sont indispensables pour effectuer les activités exigées ou pour enrichir son expérience d'apprentissage et ***l'aide à l'organisation de l'apprentissage***

(concerne tout ce qui peut assister l'apprenant dans l'organisation de son apprentissage) qui est de deux types:

Aide cognitive : peut prendre des formes diverses telles que le glossaire des notions fondamentales, les cartes conceptuelles, toute autre forme de représentation spatiale des contenus ...

Aide métacognitive : a pour objet de déclencher chez l'apprenant une attitude réflexive par rapport à sa manière d'apprendre.

- **Création d'un glossaire** : à travers la plateforme de formation Moodle, les concepteurs de cours devront, grâce à l'activité Glossaire, créer et organiser une liste de termes accompagnés de leur définition. Cette activité sera à effectuer individuellement, et la validation du glossaire sera faite par équipe sous la supervision du formateur.
- **Création d'une carte conceptuelle** : en utilisant des outils comme *CmapTools*<sup>20</sup>, *Mind mapping*<sup>21</sup>, *Freemind*<sup>22</sup> et sur la base des concepts définis dans le glossaire validé par chaque équipe, les concepteurs de cours devront également collaborer pour réaliser une carte conceptuelle résumant le chapitre du cours abordé dans chaque séquence.
- **Réalisation d'une base de données collaborative de ressources documentaires** : chaque concepteur utilise l'outil Base de données pour concevoir un formulaire de collecte d'informations qui sera utilisé par ses apprenants pour enrichir la base de données des ressources documentaires en rapport avec les objectifs spécifiques de la séquence.
  
- L'outil «commentaire du formulaire» produit doit être activé pour permettre aux membres de chaque équipe de donner leur point de vue et d'arriver à une validation collaborative des différentes fiches produites.
  
- **Réalisation d'une synthèse collective d'une production demandée** : chaque participant concepteur de cours devra

20 <https://cmap.ihmc.us/>

21 <https://www.mind-mapping-decision.com/mind-mapping-definition/>

22 [http://freemind.sourceforge.net/wiki/index.php/Main\\_Page](http://freemind.sourceforge.net/wiki/index.php/Main_Page)



élaborer une activité de production collective avec l'outil Wiki de la plateforme Moodle où les apprenants devront d'abord poster leurs contributions individuelles sur une tâche demandée. Puis, les membres de l'équipe arrivent à collaborer dans le Wiki et à faire la synthèse des apports dans un document unique. Il faut relever que le wiki permet aux participants de modifier une collection de pages web. Un wiki peut être collaboratif (tout le monde peut modifier les pages de tout le monde) ou individuel (chacun a son propre wiki qu'il est seul à pouvoir modifier.)

- 
- **Discussions et débats d'idées** : avec l'outil forum, chaque concepteur de cours initie des sujets à controverse en rapport avec le thème développé dans chaque séquence et donne des consignes précises, encourageant les apprenants à poster leurs contributions et à échanger avec leurs coéquipiers.

Le forum permet aux participants de tenir des discussions asynchrones, c'est-à-dire ne nécessitant pas leur participation au même moment. Divers types de forums pourront être choisis, comme un forum standard, où chacun peut lancer de nouvelles discussions à n'importe quel moment, ou un forum où chaque participant doit lancer exactement une discussion, ou encore un forum de questions et réponses où ils doivent écrire un message avant de voir ceux des autres participants. L'enseignant peut autoriser que des fichiers soit joints aux messages des forums.

Les apprenants pourront s'abonner à un forum afin de recevoir les messages des forums par courriel. L'enseignant peut rendre l'abonnement facultatif, obligatoire ou l'empêcher complètement. Au besoin, les apprenants pourront être empêchés de poster plus d'un nombre donné de messages durant une période donnée, afin d'éviter que l'un d'entre eux domine les discussions.

Les messages des forums pourront être évalués par les enseignants ou les apprenants (évaluation par les pairs). Les évaluations sont combinées pour former une note qui est enregistrée dans le carnet de notes.

### **Ressources suggérées**

Pour cette séquence nous vous suggérons de consulter ce lien qui pourra vous être utile :

Manuel d'utilisation de Moodle

[https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels\\_d%27utilisation\\_de\\_Moodle](https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels_d%27utilisation_de_Moodle)

**Résultats attendus** : Intégration des évaluations dans un module de formation et d'activités d'aide à l'apprentissage, en utilisant les outils adaptés de la plateforme de formation en ligne Moodle.

**Descriptif de la séquence 5** : Intégration d'activités d'évaluation sommative dans un module de cours

**Objectifs d'apprentissage** : à la fin de cette séquence, les participants seront capables d'intégrer les activités d'évaluation sommative dans un module de formation à distance.

**Notions/Mots clés** : Intégration d'évaluation sommative, exercices de résolution de problèmes, études de cas, évaluations globales, grille d'évaluation, feedback.

#### **Activités suggérées**

- Les participants concepteurs de cours sélectionneront l'outil Devoir pour concevoir et mettre en ligne des types d'évaluations globales qui auront pour objectifs de vérifier que chaque apprenant a bien atteint les objectifs du cours dans leur globalité. Ces activités peuvent être des exercices de résolution de problèmes ou des études de cas.
- Les apprenants peuvent remettre des travaux sous forme numérique (fichiers), par exemple des documents traitement de texte, feuilles de calcul, images, sons ou séquences vidéo. En complément ou en plus, le devoir peut requérir des apprenants qu'ils saisissent directement un texte. Un devoir peut aussi être utilisé pour indiquer aux apprenants des tâches à effectuer dans le monde réel et ne nécessitant pas la remise de fichiers numériques. Les apprenants peuvent remettre un devoir individuellement ou comme membres d'un groupe.
- Lors de l'évaluation des devoirs, les enseignants peuvent donner aux apprenants des feedbacks, leur envoyer des fichiers : travaux annotés, documents avec commentaires ou feedbacks audio. Les devoirs peuvent être évalués au moyen d'une note numérique, d'un barème spécifique ou d'une méthode avancée comme une grille d'évaluation. Les notes définitives sont enregistrées dans le carnet de notes.

### **Ressources suggérées**

Pour cette séquence, nous vous suggérons de consulter ce lien qui pourra vous être utile

Manuel d'utilisation de Moodle

[https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels\\_d%27utilisation\\_de\\_Moodle](https://docs.moodle.org/19/fr/Manuels_d%27utilisation_de_Moodle)

### **Résultats attendus**

Intégration des évaluations sommatives dans un module de formation et feedbacks.

## **3.3. ATELIER 3 : Encadrement et tutorat à distance**

- **Public cible** : Cette formation s'adresse aux enseignants du supérieur et aux responsables universitaires appelés à participer à la mise en place de dispositifs de FOAD dans leur institution.
- **Durée** : 30 heures répartis sur 5 jours de formation.
- **Prérequis**
  - Avoir un minimum d'expérience dans l'enseignement ;
  - Etre impliqué dans un projet FOAD ou appartenir à une institution impliquée dans un projet FOAD, ou encore avoir suivi une formation ou un atelier de conception et de gestion d'un cours en ligne ;
  - Etre capable d'utiliser un logiciel de traitement de texte, un navigateur web et la messagerie électronique ;
  - Etre capable d'utiliser la plateforme Moodle en tant qu'apprenant ;
  - Avoir participé aux ateliers TR 3.2 et 3.3 ou à d'autres formations d'introduction des TIC dans l'enseignement formation ou compétences équivalentes.
- **Objectifs**
  - Susciter une réflexion sur la pratique du tutorat à partir de situations contextualisées ;
  - Développer des compétences de médiateur ;
  - Proposer une réflexion sur l'évaluation qui s'opère à distance ;
  - Elaborer en groupe une charte du tutorat ou un scénario

d'encadrement.

➤ **Compétences générales visées**

- Développer des compétences de médiateur ;
- Proposer une réflexion sur l'évaluation qui s'opère à distance ;
- Elaborer en groupe une charte du tutorat ;
- Elaborer en groupe un scénario d'encadrement.

**Compétences visées dans le référentiel TIC/TICE :**

- (C1099) Mettre en place un plan d'activités ;
- (C1084) Gérer les relations dans une communauté en ligne ;
- (C1044) Définir et construire des interactions ;
- (C1131) Tutorer les apprenants ;
- (C1043) Créer et animer une communauté de pratique.

• **Savoirs** : Identifier ...

- Les techniques d'animation d'une communauté d'apprenants en ligne ;
- La démarche d'élaboration d'un scénario pédagogique et d'un scénario d'encadrement ;
- Les éléments nécessaires à l'élaboration d'un «guide du tuteur» ;
- Les éléments nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'intervention tutorale.

• **Savoir-faire** :

- Produire un document de gestion des connaissances ;
- Concevoir une charte de tutorat ;
- Animer et de modérer une communauté d'apprenants en ligne ;
- Utiliser un outil de médiation.

• **Savoir-être** : Avoir ...

- Une capacité d'adaptation à des situations et des populations variées ;
- Un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Le sens de l'anticipation ;
- Le sens et la capacité de communication ;
- De l'intérêt pour le travail de groupe et le travail collaboratif.

➤ **Environnement technique**

Pour assurer le bon déroulement de la formation, plusieurs outils seront mis à la disposition des participants et de l'équipe des

experts chargés d’animer les différents ateliers de formation :

- Kit du participant (bloc note, stylo, crayons, marqueurs, ....) ;
- Flip chart ou papier conférence ;
- Logiciel de carte conceptuelle ;
- Ordinateur, téléphone intelligent ou tablette ;
- Vidéo projecteur ;
- Connexion Internet.

### ➤ **Modalités**

**Spatiale** : la formation se déroulera en présentiel. Elle sera enrichie par l’usage de supports multimédia (présentiel «amélioré» en amont et en aval).

**Collaborative** : les activités d’apprentissage de la formation seront effectuées en groupe et de manière individuelle.

**Temporelle** : La modalité temporelle sera mixte (asynchrone et synchrone).

### ➤ **Méthodologie** :

La formation sera basée essentiellement sur des méthodes pédagogiques actives et participatives. Une grande partie de la formation sera consacrée à la pratique des notions présentées par les formateurs via des activités d’apprentissage.

- Méthode participative ;
- Exposés et échanges ;
- Brainstorming ;
- Travaux pratiques de groupes.

### ➤ **Contenus de la formation**

L’atelier commence par une mise en contexte de la formation sur le tutorat à distance et des objectifs pédagogiques à atteindre en lien avec le référentiel des formation TIC/TICE de l’AUF :

- Notions de tutorat ;
- Médiation en formation à distance ;
- Fonctions tutorales ;
- Evaluation ;
- Charte du tutorat.

### ➤ **Activités suggérées**

**Mise en situation (étude de cas)** : les apprenants lisent la Situation initiale et débattent en groupe des questions qui leur sont posées.

**Carnet de bord de l’apprenant** : il s’agit d’amener les apprenants

à s'initier à l'élaboration d'un outil qui leur servira de base pour la réflexion sur leurs pratiques au cours de la formation, de support de communication et de lien entre le tuteur et les apprenants.

**Lecture** : cette activité permet d'aborder et d'acquérir les connaissances sur des problématiques liées au tutorat notamment le travail collaboratif, la structuration des contenus pédagogiques, les taxonomies des objectifs, les modèles d'enseignement-apprentissage, l'évaluation.

**Médiation** : modération de forum, animation.

**Fonctions tutorales** : cette activité amènera les apprenants à découvrir les fonctions que le tuteur doit assurer au sein d'une formation à distance.

**Evaluation** : cette activité amènera les apprenants à nourrir une réflexion sur la problématique de l'évaluation en FAD aussi bien au niveau des processus qu'au niveau des produits.

**Conception d'une charte de tutorat** (Fil rouge)

**Descriptif de la séquence 1** : Mise en situation. Analyse des pratiques du tutorat au sein des FOAD (Etude de cas)

#### **Objectifs d'apprentissage**

- Définir les concepts clés en rapport avec le tutorat à distance ;
- Analyser les pratiques du tutorat au sein des FOAD.

#### **Activités suggérées**

**Activité 1 : Appropriation des concepts.** Cette activité a pour but d'amener l'apprenant à définir les concepts clés en rapport avec les pratiques du tutorat au sein des formations ouvertes et à distance. Le résultat attendu est une carte conceptuelle ou réseau de concepts en rapport avec le tutorat. Elle se déroule en 5 étapes :

- **Étape 1** : Faites une liste des mots clés en rapport avec le tutorat, puis ordonnez-les en commençant par les concepts les plus généraux et en terminant avec les concepts les plus spécifiques.
- **Étape 2** : Définissez les concepts.
- **Étape 3** : A l'aide d'un logiciel de Mindmap ou sur une feuille de papier, associer les thèmes et les sous-thèmes que vous avez identifiés et développez-les. Mettre en évidence les concepts et les idées connexes.
- **Étape 4** : Personnalisez votre carte à l'aide des images et

des couleurs.

- **Étape 5** : Présentez et partagez votre travail.

**Activité 2 : Etude de cas.** Cette activité a pour but d'amener l'apprenant à analyser la diversité des pratiques du tutorat au sein des formations ouvertes et à distance.

Résultat attendu : analyse contextuelle.

Notions abordées : tutorat, tuteur, coaching, mentor.

Modalités : travail individuel et travail en groupe.

Ressources : Analyse des pratiques de tutorat en FOAD, UTE AUF.

Déroulement en 3 étapes :

- **Étape 1** : Réflexion individuelle. Lire le document « Analyse des pratiques de tutorat en FOAD », UTE AUF.
- **Étape 2** : Débats en groupes de 3-4 participants autour de ces questions :
  - Quel est l'objet de cette enquête ?
  - Dans quel contexte s'inscrit ce document ?
  - Quelle est la population cible de l'enquête ?
  - Quel est le degré d'appréciation du tutorat par les apprenants ?
  - Qu'est-ce que le tutorat ?
  - Quels sont les rôles et les fonctions assignés au tuteur dans cette étude ?
  - Quel est le profil des tuteurs engagés dans les formations de l'AUF ?
  - Quelles sont les modalités d'intervention du tuteur dans le cas étudié ?
  - Quels sont les outils manipulés par les tuteurs ?
  - Quels sont les points faibles du tutorat au sein des formations de l'AUF ?
- **Étape 3** : Discussions et échanges en plénière. Chaque groupe restitue à l'ensemble de la classe sa production. Recentrage et input du formateur. Synthèse des échanges consignée sur le papier conférence.

**Activité 3** : Evaluation. Effectuer un sondage ou un quizz « Produire des questions à choix simple ou à choix multiple avec

Google Form et envoyer l'URL dans le Forum Whatsapp ou par le mail list. Le sondage porte sur les deux exposés.

Les participants répondent aux quizz en ligne. L'animateur vidéo-projette les résultats et interagit par feed-back direct.

### **Activité transversale 1 : Journal de bord J1 à J4**

Cette activité vise à amener l'apprenant à rédiger un journal de bord en vue susciter la réflexion sur sa pratique professionnelle. Tout au long de la formation, l'apprenant synthétise, analyse et commente les activités réalisées. Il analyse les rôles qu'il aura joués dans les tâches collaboratives, tels que modérateur ou contributeur de forum, de chat mais aussi comme tuteur en formation à distance.

Les informations consignées dans le journal de bord seront mobilisées dans la conception d'un scénario d'encadrement d'une activité de formation à distance le jour 5 de l'atelier.

Quelques questions pour guider la réflexion de l'apprenant :

- Qu'ai-je appris de cette expérience ?
- Comment ai-je changé suite au résultat de cet apprentissage ?
- Mon implication dans cette expérience a-t-elle changé ma pratique ?
- Comment me suis-je senti dans cette expérience ?
- Comment savoir si j'ai appris quelque chose ?

Ressources : Planning et activités de l'atelier de formation.

Modalité pédagogique : Travail individuel.

Résultat attendu : Journal de bord conçu et rempli de J1 à J5.

### **Activité transversale 2 : Guide d'accompagnement J1 à J5**

Cette activité vise à amener l'apprenant à élaborer un guide qui servira d'aide-mémoire à la réalisation des tâches de tuteur pendant et après la formation. Il s'agit d'un ensemble de tâches à réaliser dans l'accomplissement des fonctions de tuteur. Cette liste de tâches se construira au fur et à mesure des apprentissages, de manière à faciliter l'acquisition progressive des compétences de tuteur en ligne.

La liste des tâches consignées dans le guide sera mobilisée pour concevoir un scénario d'encadrement de formation à distance le 5<sup>ème</sup> jour de l'atelier.



Déroulement : Action à mener chaque jour de J1 à J5 de l'atelier de formation.

Ressources : Planning et activités de l'atelier de formation.

Modalité pédagogique : Travail individuel

Résultat attendu : Liste de tâches de tuteur.

Echéancier de réalisation : J5 de l'atelier

### **Activité transversale 3 : Lecture J1 à J4**

Cette activité vise à amener l'apprenant à acquérir les connaissances sur les problématiques liées au tutorat à travers la lecture des articles scientifiques. Les participants sont invités à produire 4 fiches de lecture à l'aide d'un wiki.

Thèmes indiqués : tutorat, travail collaboratif, structuration des contenus pédagogiques, taxonomies des objectifs, modèles d'enseignement/apprentissage, évaluation.

Ressources : Wiki. <https://wikieducator.org> ou wiki de votre plateforme Moodle

Modalité pédagogique : Travail individuel

Résultat attendu : Journal de bord conçu et rédigé

Ressources

- Les diaporamas numériques en classe
- Structuration pédagogique d'un cours EAD
- Les différents types d'ingénierie tutorale
- Une classification des tutorats
- C. Depover, Place et importance du tutorat dans les dispositifs de formation à distance
- J. Rodet (2010). Propositions pour l'ingénierie tutorale

Notions abordées : tutorat, tuteur, encadrement à distance, ingénierie tutorale, coaching

### **PRÉPARATION DU FORMATEUR**

1. Créer un groupe WhatsApp si tous les apprenants disposent d'un smartphone;
2. Créer une liste d'envoi (mail list) si tous les apprenants disposent d'un mail box;
3. Poster les ressources du séminaire jour après jour;
4. Créer des sondages avec Googleform pour mesurer le

- niveau d'atteinte des objectifs au cours de l'atelier;
- Après chaque activité, consigner la synthèse des échanges sur le papier conférence;
  - Optimiser les présentations de votre Powerpoint avec des photos, graphiques, tableaux, vidéos, des infographies de synthèse. Insérer des questions et des quiz à la fin de chaque partie;
  - Gestion du sondage: Le vote permet au participant de répondre sans craindre la «mauvaise réponse» devant le reste de ses camarades. Le système Google Form produit automatiquement le taux de réponses pour chacune des options proposées ce qui permet une visualisation immédiate des erreurs partagées dans le groupe ou au contraire les notions bien acquises par une majorité.

Les interventions des tuteurs à distance  
selon les fonctionstutorales et les plans de support à l'apprentissage

Fonction	Plan cognitif	Plan socio-affectif	Plan motivationnel	Plan métacognitif
Accueil et orientation	Informier sur le dispositif de formation	Initier la construction d'un sentiment d'appartenance	Faire émerger les objectifs personnels de l'apprenant	Inciter l'apprenant à faire le point sur ses stratégies cognitives
Organisationnel	Présenter les méthodologies appropriées	Réguler la dynamique de groupe	Accompagner le processus d'autonomie	Faciliter la planification de l'apprentissage
Pédagogique	Apporter des réponses ou les susciter, Remédier	Faciliter la collaboration entre apprenants	Proposer des activités d'apprentissage signifiantes	Susciter l'expression critique sur le dispositif
Socio-affectif Motivationnel	Personnaliser le soutien à l'apprentissage	Rompre l'isolement de l'apprenant	Lutter contre l'abandon	Faire prendre conscience de ses habiletés à collaborer
Technique	Aider à maîtriser l'environnement d'apprentissage	Susciter l'entraide technique entre apprenants	Encourager l'utilisation des outils	Susciter la prise de distance réflexive sur les usages des outils
Métacognitif	Faire conscientiser ses préférences cognitives	Faciliter la prise de conscience des états affectifs / tâches	Faire identifier les motivations intrinsèques	Inciter l'apprenant à apprendre à apprendre
Evaluation	Annoncer clairement les critères d'évaluation	Produire des rétroactions à portée formative	Encourager et féliciter	Aider à s'autoévaluer



Tableau 2 : Interventions tutorales<sup>23</sup>

**Descriptif de la séquence 2 : Médiation en formation à distance**

<sup>23</sup> <http://blogdetad.blogspot.com/2012/06/des-fonctions-et-des-plans-de-support.html>

## Objectifs d'apprentissage

- Définir une stratégie tutorale ;
- Réaliser une activité permettant de réfléchir aux pratiques du tutorat, en utilisant un outil de médiation ;
- Animer un groupe d'apprenants distants au moyen d'un forum.

## Activités suggérées

### **Descriptif**

- Après avoir analysé les pratiques tutorales au sein des formations à distance, les apprenants sont invités à réaliser, dans le cadre d'un forum, une série d'exercices pratiques qui font appel aux outils de médiation à distance et aux techniques d'animation et de modération d'une communauté d'apprenants.
- Situation : Vous êtes tuteur dans un programme du Master pro (M2) Ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi (IFSE). Votre tâche comme tuteur est d'animer et de modérer un forum de 10 étudiants.
- Intitulé du cours : La politique éducative en pratique.

### **Déroulement**

➤ **Etape 1** : Créer un thème et un fil de discussion sur la plateforme Moodle

➤ **Etape 2** : Elaborer une stratégie d'intervention tutorale adéquate aux besoins de l'activité et identifier les éléments nécessaires à l'élaboration d'un guide du tuteur et de la charte de tutorat

- Tâche 1. Elaboration de la stratégie d'intervention tutorale. Tenez compte des éléments ci-dessous :

*Les apprenants :*

Qui et combien ?

Sont-ils familiers d'Internet ?

Combien d'apprenants les tuteurs devront-ils encadrer ?

*Les tuteurs :*

Qui et combien ?

Leur profil ?

Qui sont les tuteurs (enseignants, apprenants) ?

Combien sont-ils ?

Les tuteurs ont-ils déjà une expérience de tuteur en ligne ? Si oui, cette expérience est-elle adéquate à vos besoins actuels de tutorat ?

Quel degré de connaissance du contenu, du scénario pédagogique et du module de formation les tuteurs ont-ils ?

Quels rôles pour le tuteur ? Rappel d'un catalogue de rôles :

*Conseiller d'études*

*Expert en contenus* : «Explicateur» des objectifs, objets et stratégie

*Évaluateur* formatif et/ou sommatif

*Mentor* pour tuteur novice

*Contrôleur de qualité*

*Animateur* de groupe

*Personne-ressources* pour guider les apprentissages

*Partenaires* susceptibles de comprendre et d'écouter les étudiants

*Rôle social*

Quand est-ce que le tuteur devra intervenir ?

En fonction de votre scénario pédagogique, quels sont les moments clés d'intervention tutorale ?

Quels outils de soutien pour le tuteur ?

Quels outils matériels pour quelles utilisations ?

L'utilisation de ces outils doit être intégrée dans le scénario pédagogique et des tâches précises doivent être associées à chacun d'eux.

*Gestion des connaissances*

Prévoyez-vous la capitalisation et le recyclage des interactions entre tuteurs et apprenants d'une promotion à l'autre ? (ex : FAQ)

Prévoyez-vous des outils de gestion des méta-données (thésaurus, glossaire) ?

*Outils de support au processus* : Prévoyez-vous des outils de scaffolding permettant à l'apprenant d'intégrer des processus et stratégies qu'il sera capable de mettre en place dans d'autres situations d'apprentissage ?

*Outils de support cognitif* : Prévoyez-vous un carnet de bord (ou autre support type portfolio) dans lequel l'apprenant peut noter les réflexions par rapport à son processus d'apprentissage, lorsqu'il est en situation d'activité ?

Une fois que vous aurez une réponse claire à toutes ces questions, vous aurez des éléments importants pour élaborer votre stratégie d'intervention tutorale.

Sources : Grille de support à l'élaboration d'une stratégie tutorale

- Tâche 2 : Réaliser le scénario pédagogique et le scénario d'encadrement
- Tâche 3 : Indiquer les techniques mises en œuvre pour animer et modérer ce forum
- Tâche 4 : Analyser les pratiques tutorales en insistant sur les points suivants ...
  - Quels sont les usages des forums ?
  - Quelles fonctions avez-vous exercées comme tuteur au moyen de ce forum ?
- Quelles sont les bonnes et les mauvaises pratiques des contributeurs d'un forum ?
- Au terme de cette activité, quelles sont les informations que vous avez consignées dans votre cahier de bord d'apprenant ?

➤ **Etape 3** : *Discussion*.

Echanges en plénière.

Chaque groupe d'apprenants restitue à l'ensemble de la classe sa production. Recentrage et input du formateur.

Synthèse des échanges consignée sur le papier conférence.

**Ressources :**

- Grille de support à l'élaboration d'une stratégie tutorale
- Scénario d'apprentissage collaboratif à distance et en ligne : des compétences relationnelles sollicitées et/ou développées ? A. Siméone, J. Eneau, F. Rinck

**Activité transversale 1** : Journal de bord J1 à J4

**Activité transversale 2** : Construire une liste de tâches J1 à J5.

**Activité transversale 3** : Lecture J1 à J4

**Notions/Mots clés** : Médiation, animation, modération,

activités collaboratives, feedback, interactions, communauté virtuelle, accompagnement technique et pédagogique

**Descriptif de la séquence 3** : Fonctions tutorales. Etude de cas. Exemple de mise en œuvre du tutorat dans le cadre du projet Learn-Nett<sup>24</sup>

### **Objectif d'apprentissage**

- Identifier les fonctions et les rôles d'un tuteur au sein d'une formation à distance.
- Décrire les fonctions et les rôles d'un tuteur au sein d'une formation à distance.

### **Activités suggérées**

#### 1. Lecture, débat et synthèse

Cette activité vise à amener l'apprenant à identifier et à décrire les fonctions et rôles d'un tuteur au sein d'une formation en ligne. Elle se déroule en 2 étapes :

*Etape 1* : Après lecture des documents de référence, les apprenants sont appelés à échanger sur le forum créé pour la circonstance, autour des fonctions et rôles du tuteur en ligne.

*Etape 2* : Les apprenants sont appelés à renseigner une grille des rôles et fonctions d'un tuteur en ligne.

Ressources : articles scientifiques, forum de discussion

- Tuteurs en ligne : quels rôles, quelle formation ?
- B. Denis (2002). Quels rôles et quelle formation pour les tuteurs intervenant dans des dispositifs de formation à distance ?<sup>25</sup>
- P. Gounon, X. Dubourg, P. Leroux (2005). Un modèle d'organisation du tutorat pour la conception de dispositifs informatiques d'accompagnement des apprenants.<sup>26</sup>

---

24 <https://tecfa.unige.ch/proj/learnnett/>

25 [http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/acredite/m2/EC7/denis\(2002\).doc](http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/acredite/m2/EC7/denis(2002).doc)

26 <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/acredite/EC7/M342/Gounon.pdf>

<sup>19</sup> [http://aurorem.free.fr/partiels/sem6/individuel/fonctiontutorale\\_A\\_Martins.pdf](http://aurorem.free.fr/partiels/sem6/individuel/fonctiontutorale_A_Martins.pdf)

<sup>20</sup> <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/acredite/m2/EC7/Teutsch-Bourdet.pdf>

- A. Martins. Définition de la fonction tutorale en formation à distance.<sup>27</sup>
- P. Teutsch, J.-F. Bourdet, O. Gueye (2005). Perception de la situation d'apprentissage par le tuteur en ligne.<sup>28</sup>

Modalité pédagogique : travail en groupe

Résultat attendu : traces des échanges sur le forum, grille des fonctions tutorales renseignée

Echéancier de réalisation : J3 de l'atelier

## 2. Situation problème

Cette activité vise à amener l'apprenant à identifier les problèmes que peut rencontrer un tuteur en ligne et d'y apporter la solution appropriée. Elle se déroule en 3 étapes :

*Etape 1* : L'apprenant prend connaissance des situations problèmes proposées.

*Etape 2* : L'apprenant identifie le type de problème rencontré par le tuteur pour chaque situation problème.

*Etape 3* : L'apprenant propose la solution appropriée à chaque situation problème.

Modalité pédagogique : travail individuel

Résultat attendu : traiter toutes les situations problèmes

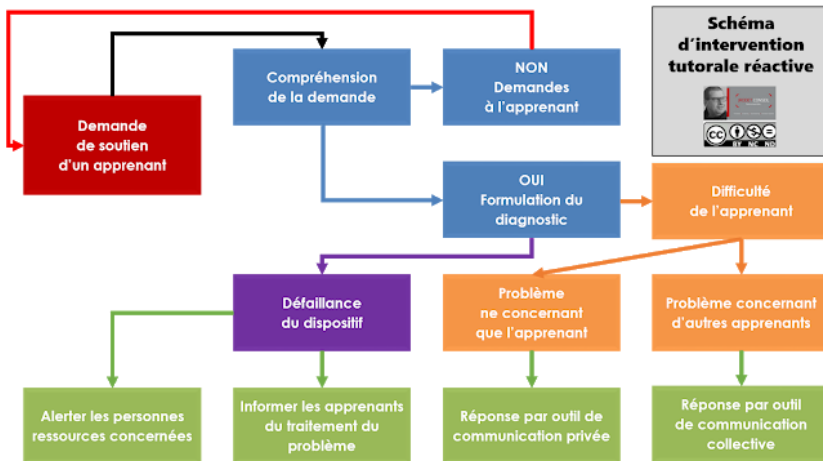
Ressources : Banque de situations problèmes (pp 7-9 du document ci-dessous référencé)

Tuteurs en ligne : quels rôles, quelle formation ?

---

27

28



*Activité transversale 1* : Journal de bord J1 à J4

*Activité transversale 2* : Construire une liste de tâches J1 à J5.

*Activité transversale 3* : Lecture J1 à J4

### 3. Discussion

Echanges en plénière.

Restitution à l'ensemble du groupe classe.

Recentrage et input du formateur.

Synthèse des échanges consignée sur le papier conférence.

**Descriptif de la séquence 4** : L'évaluation des apprenants

#### **Objectifs d'apprentissage**

- Evaluer les travaux de groupe produits de manière collaborative.
- Analyser les problèmes d'évaluation en FOAD.

#### **Activités suggérées**

##### 1. Lecture, débat et synthèse

Cette activité vise à amener l'apprenant à analyser les problèmes d'évaluation en FOAD :

*Etape 1* : après lecture des documents de référence, les apprenants sont appelés à échanger sur le forum créé pour la circonstance autour de l'évaluation en FOAD.

*Etape 2* : les apprenants sont appelés à faire la synthèse des



échanges sur le forum.

*Etape 3* : Discussion

Echanges en plénière.

Restitution à l'ensemble du groupe classe.

Recentrage et input du formateur.

Synthèse des échanges consignée sur le papier conférence.

Ressources : articles scientifiques, forum de discussion

Modalité pédagogique : travail en groupe

## 2. Situation problème

Cette activité vise à amener l'apprenant à évaluer les travaux de groupe produits de manière collaborative à l'aide d'une grille d'évaluation critériée dans Moodle. Une grille d'évaluation critériée est un outil qui permet d'évaluer le travail d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants à l'aide de critères précis, dont chacun est considéré en niveaux de performance. De manière plus générale, celle-ci vise à permettre une meilleure objectivité de l'enseignant et de minimiser l'écart des notes.

Situation : évaluer les activités du forum sur le tutorat et sur l'évaluation

*Etape 1* : Rédiger les critères d'évaluation et les indicateurs de performance

*Etape 2* : Elaborer une grille d'évaluation critériée dans Moodle

*Etape 3* : Evaluer les travaux de groupe

Modalité pédagogique : travail individuel, travail en petits groupes

Résultat attendu : grille d'évaluation critériée élaborée, évaluation des groupes d'apprenants

Ressources :

Grille d'évaluation du travail collaboratif

Modélisation des processus de travail collaboratif dans un contexte d'e-learning

Structuration pédagogique d'un cours EAD/Logique de l'évaluation dans un cours modulaire.

**Descriptif de la séquence 5** : Conception d'un scénario d'encadrement

### **Objectif d'apprentissage**

Cette activité vise à aider les apprenants à tester et à transférer les connaissances et compétences acquises et à les amener à réfléchir aux outils pouvant assurer la cohérence du tutorat et l'évaluation du dispositif de formation.

A la fin de cette séquence, l'apprenant sera capable de :

- Préparer la mise en application du contenu des apprentissages ;
- Concevoir un scénario d'encadrement d'une activité de formation à distance ;
- Concevoir le carnet de bord du tuteur.

### **Activités suggérées**

Cette activité vise à amener l'apprenant à concevoir un scénario d'encadrement :

*Etape 1* : Prendre connaissance du cours « Structuration pédagogique d'un cours EAD »<sup>29</sup>

*Etape 2* : Concevoir un scénario d'encadrement et/ou un diagramme des activités pour tutorer ledit cours en vous inspirant des modèles ci-dessous proposés.

**Modalité pédagogique** : travail en groupe

### **Ressources** :

- B. De Lièvre. La qualité du tutorat : la complémentarité de la rigueur et de la diversité, SEMAFORAD-2, Seconde édition, Novembre 2005, Université de Bejaia.
- Structuration pédagogique d'un cours EAD : [http://tecfa.unige.ch/guides/tie/html/act-pedago/pedago\\_etudes\\_cas/uv3/UV3b.pdf](http://tecfa.unige.ch/guides/tie/html/act-pedago/pedago_etudes_cas/uv3/UV3b.pdf)

---

<sup>29</sup> [http://tecfa.unige.ch/guides/tie/html/act-pedago/pedago\\_etudes\\_cas/uv3/UV3b.pdf](http://tecfa.unige.ch/guides/tie/html/act-pedago/pedago_etudes_cas/uv3/UV3b.pdf)

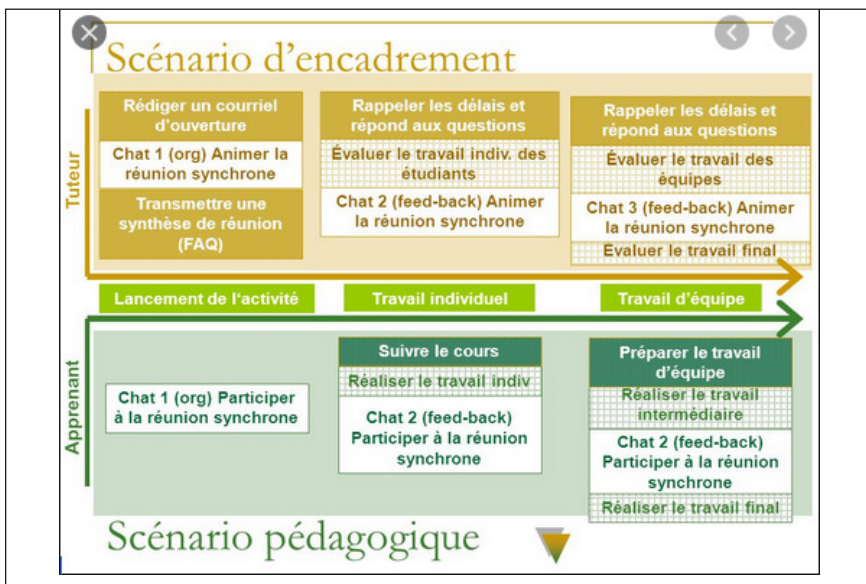


Figure 1: Scénario d'encadrement<sup>30</sup>

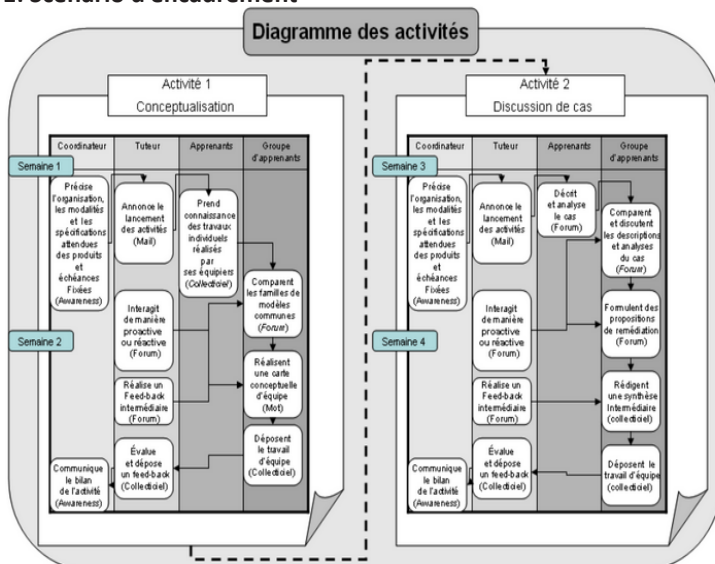


Figure 2 : Résultat attendu / Scénario d'encadrement (diagramme d'activités)

**Description de la séquence 6** : Conception d'une charte de tutorat

### Objectifs d'apprentissage

- Susciter une réflexion sur la pratique du tutorat à partir de situations contextualisées ;
- Développer des compétences de médiateur ;
- Concevoir une charte tutorale.

### Activités suggérées

*Construction d'une charte de tutorat* : cette activité vise à amener l'apprenant à formaliser une démarche de tutorat, à définir les missions, rôles et engagements respectifs des tuteurs, des apprenants et de l'encadrement.

Le canevas ci-dessous vous guidera dans l'élaboration de votre charte :

## Rédaction de la Charte

### 1. Fonctions Tuteur

1.1. Quels sont les fonctions pédagogiques du tuteur ?

1.2. Quels modes d'accueil pour les apprenants ?

### 2. Rôles du Tuteur

2.1. Quels sont les rôles à assigner au tuteur ?

2.2. Quels sont selon vous les autres obligations du tuteur ?

3. Assistance technique (Quelles seront les missions techniques assignés tuteur ?)

3.1. Fonction du tuteur

3.2. Rôle du tuteur

4. Administration (Quel modèle organisationnel pour le suivi des apprenants ?)

4.1. Fonction de l'administration

4.2. Rôle de l'administration

4.3. Rémunération des tuteurs

5. Sanctions (Quelles sanctions en cas de défaillance du tuteur ?)

Activier Window:  
Screenshot

### Ressources :

- Carnet de bord élaboré par l'apprenant de J1 à J5
- Université de Nantes : Charte du tutorat

**Résultat attendu** : Charte de tutorat adaptée au contexte FOAD de votre établissement.

### 3.4. ATELIER 4 : Maitrise des outils de recherche et accès à la documentation scientifique

- **Public cible** : Cette formation s'adresse aux enseignants du supérieur et aux responsables universitaires appelés à participer à la mise en place de dispositifs de FOAD dans leur institution.
- **Durée de l'atelier** : 3 jours, 6 heures par jour
- **Prérequis** :
  - Savoir utiliser les fonctions de base d'un ordinateur et le système d'exploitation associé ;
  - Savoir utiliser les fonctions de base d'une suite logicielle de bureautique ;
  - Savoir utiliser Internet ;
  - Avoir une bonne maîtrise des navigateurs web (Firefox, chrome);
  - Avoir un projet de création de ressources.
  -
- **Objectifs** :
  - Maîtriser les outils de recherche sur Internet ;
  - Préparer des requêtes de recherche ;
  - Différencier les différentes catégories d'outils depuis les «simples» moteurs et répertoires thématiques de recherche jusqu'aux agents intelligents passant par les portails et les métamoteurs ;
  - Maîtriser les sources d'information en ligne en accès libre (thèses, mémoires, articles) ;
  - Comprendre les aspects de plagiat et veille informationnelle ;
- **Compétences visées dans le Référentiel TIC/TICE de l'AUF** :
  - C1107-Produire des supports pédagogiques au format numérique ;
  - C1131-Tutorer les apprenants ;
  - C1085-Gérer un environnement techno-pédagogique en tenant compte des contraintes liées au contexte.
- **Environnement technique** : Pour assurer le bon déroulement de la formation, plusieurs outils seront mis à la disposition des participants et de l'équipe des experts chargés d'animer les différents ateliers de formation :

- Kit du participant (bloc note, stylo, crayons, marqueurs, ...);
- Flip chart ou papier conférence ;
- Logiciel de carte conceptuelle ;
- Ordinateur, téléphone intelligent ou tablette ;
- Vidéoprojecteur ;
- Connexion Internet.

➤ **Modalités**

**Spatiale** : la formation se déroulera en présentiel. Elle sera enrichie par l'usage de supports multimédia (présentiel amélioré en amont et en aval).

**Collaborative** : les activités d'apprentissage de la formation seront effectuées en groupe et de manière individuelle.

**Temporelle** : la modalité temporelle sera mixte (asynchrone et synchrone).

➤ **Méthodologie** :

La formation sera basée essentiellement sur des méthodes pédagogiques actives et participatives. Une grande partie de la formation sera consacrée à la découverte et à l'exploration pratique des notions présentées par les formateurs via des activités d'apprentissage.

- Méthode participative
- Exposés et échanges
- Brainstorming
- Travaux pratiques de groupes.

➤ **Contenus de formation**

- Méthodologie de recherche bibliographique
- Outils de recherche sur Internet
- Outils de gestion de références bibliographiques
- Outils de veille documentaire

**Descriptif de la séquence 1** : Préparer sa recherche

**Objectifs d'apprentissage**

- Identifier sa thématique de recherche ;
- Cerner son sujet ;
- Formuler sa question de recherche ;
- Traduire sa question de recherche en question documentaire.

**Activités suggérées**

Produire les mots clés d'un sujet : Enseignement explicite

## **Descriptif**

Cette activité vise à amener l'apprenant à identifier un besoin d'information, en définir la nature et l'étendue, de formuler sa question de recherche, de traduire sa question de recherche en question documentaire.

### **Déroulement :**

Modelage : le formateur exécute la tâche devant les apprenants.

Pratique guidée : le formateur permet aux apprenants de réussir l'exécution d'une tâche avec son soutien.

Pratique autonome : l'apprenant réinvestit seul dans une nouvelle situation d'apprentissage, ce qu'il a compris.

*Etape 1 :* Choisir sa thématique. L'apprenant définit son sujet de manière très précise, choisit l'angle sous lequel il va aborder la thématique.

*Etape 2 :* Cerner les thèmes principaux et secondaires de son sujet. L'apprenant va se poser les bonnes questions avec la méthode du 3QPOC. En outre, à l'aide d'une carte conceptuelle, il cerne les thèmes principaux et secondaires de son sujet.

*Etape 3 :* Formuler sa question de recherche. Après avoir fixé la thématique et cerné le sujet avec ses thèmes principaux et secondaires, l'apprenant produit des questions de recherche à partir d'un ou plusieurs thèmes secondaires.

*Etape 4 :* Traduire la question de recherche en question documentaire. Isoler les concepts sous forme de mots clés pertinents (synonymes).

**Notions abordées :** recherche documentaire, mots clés.

**Modalité pédagogique :** travail individuel, travail en petits groupes.

**Résultat attendu :** carte conceptuelle, concepts éclatés en mots clés.

### **Ressources :**

Le Grand Dictionnaire Terminologique

Le dictionnaire des synonymes Français

**Descriptif de la séquence 2 :** Faire une recherche

### **Objectifs d'apprentissage**

- Traduire en équation de recherche sa question documentaire.
- Maîtriser les outils de recherche sur Internet.

- Choisir les différentes catégories d'outils de recherche pour l'information scientifique.

### **Activités suggérées**

Cette activité vise à amener l'apprenant à déployer une méthodologie de recherche de l'information en utilisant les outils de recherche d'informations scientifiques et techniques.

*Etape 1* : Exposé interactif avec Powerpoint (opérateurs booléens, filtres, type et finalités des outils de recherche)

*Etape 2* :

Modelage : Le formateur exécute la tâche devant les apprenants.

Pratique guidée : le formateur permet aux apprenants de réussir l'exécution d'une tâche avec son soutien.

Pratique autonome : l'apprenant réinvestit seul, dans une nouvelle situation d'apprentissage, ce qu'il a compris.

*Etape 3* : Exercice d'application sur l'encodage des équations de recherche en 2 temps.

1. *Préparer les équations de recherche* : Composez une ou plusieurs équation(s) de recherche en pensant aux différents concepts et à leurs synonymes en français et en anglais, aux opérateurs booléens, aux parenthèses, aux guillemets et à la troncature.

2. *Les exécuter dans une plateforme* (ex : Google Scholar, Pascal et Francis).

**Notions abordées** : opérateurs booléens, silence documentaire, bruit documentaire, mots vides, troncatures, infobésité.

**Modalité pédagogique** : Travail en petits groupes

**Ressources** :

- Outil bibliographique couvrant les sciences exactes, humaines et sociales, INIST-CNRS.
- Guide d'utilisation de Google Scholar.
- Les outils de recherche d'informations scientifiques et techniques, URFIST de Rennes.

**Descriptif de la séquence 3** : Sélectionner et accéder aux documents

**Objectifs d'apprentissage**

- Sélectionner les documents.
- Accéder aux documents.



- Vérifier l'adéquation des documents sélectionnés avec son besoin d'information.
- Identifier les principales sources documentaires par discipline.
- Maîtriser les sources d'information en ligne en accès libre.

### **Activités suggérées**

#### **Descriptif :**

Cette activité vise à amener l'apprenant à identifier les catégories de documents référencés à travers l'analyse de leurs caractéristiques et de leurs références.

#### **Déroulement :**

*Etape 1* : Exposé interactif avec Powerpoint (Les catégories de documents en ligne)

*Etape 2* : Exercices d'application. Identification du type de documents référencés (QCM)

**Notions abordées** : résumé, mots-clés, article scientifique

**Modalité pédagogique** : travail en groupe

#### **Ressources**

- Les outils de recherche d'informations scientifiques et techniques, URFIST de Rennes.
- Typologie des plateformes de partage d'information scientifique et technique, CNRS.
- Université Sorbonne Paris-Cité : ressources en sciences humaines, en sciences et en sciences de la santé.

**Descriptif de la séquence 4** : Evaluer l'information

#### **Objectifs d'apprentissage**

- Identifier les critères de fiabilité et de validité d'une publication scientifique ou d'un site web ;
- Identifier un auteur, son affiliation, son expertise ;
- Analyser les documents ;
- Maîtriser la critique interne.

### **Activités suggérées**

Cette activité vise à amener l'apprenant à établir des critères de fiabilité d'une publication scientifique, d'évaluer un site Web, d'identifier un auteur et son affiliation, d'analyser un document et croiser les informations, et de faire une critique interne.

#### **Déroulement :**

*Etape 1* : Exposé interactif avec Powerpoint

## *Etape 2 : Exercices*

Critères de fiabilité d'une publication scientifique, d'un document

Grille d'évaluation d'un site Web

Analyse critique de la pertinence d'une publication scientifique ou d'un document (Comparer plusieurs documents à partir d'une grille d'analyse critique)

Analyse critique d'un site Web (Comparer plusieurs sites web à partir d'une grille d'évaluation)

Mesure des citations d'un auteur

Quiz

**Modalité pédagogique** : travail individuel, travail en petits groupes

**Ressources** : articles scientifiques, forum de discussion

**Descriptif de la séquence 5** : Intégrer, exploiter, citer

### **Objectifs d'apprentissage**

- Construire un plan de rédaction ;
- Citer ses sources ;
- Rédiger sa bibliographie ;
- Comprendre les aspects de plagiat ;
- Respecter les droits d'auteurs.

### **Activités suggérées**

Cette activité vise à amener l'apprenant à construire un plan de rédaction, citer ses sources, rédiger des notes et une bibliographie, éviter le plagiat.

*Etape 1* : Exposé interactif avec Powerpoint

*Etape 2* : Quiz

*Etape 3* : Les apprenants sont appelés à évaluer la production fictive d'un étudiant de master et en conclure sur la recevabilité du document. Elle consiste à produire une grille d'évaluation du document, puis à évaluer le document.

*Etape 4* : Amener les apprenants à rédiger une bibliographie avec Zotero

Exercice 1 : Importer une référence depuis une base de données, en format PDF.

Exercice 2 : Importer une référence depuis un moteur de recherche (Google Scholar).

Exercice 3 : Créer une liste bibliographique.

**Notions abordées** : bibliographie, plagiat

**Modalité pédagogique** : travail en groupe

**Résultat attendu** : grille d'évaluation, production conforme aux normes et standards.

**Ressources** :

- Infosphère (2017). Ecrire et paraphraser, citer ses sources, présenter sa bibliographie, éviter le plagiat. Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Dites non au plagiat, Bibliothèques de l'ULB
- Eviter le plagiat, Services des Bibliothèques de l'UQAM
- Intégrité, fraude et plagiat, Université de Montréal
- Quizz-Université de Laval
- Droits d'Auteur pour Bibliothécaires, cours résultant d'un projet conjoint du Berkman Center for Internet & Society et de Electronic Information for Libraries (EIFL), 2015.
- Les licences ouvertes : licences Creative Commons.

**Descriptif de la séquence 5** : Pratiquer la veille informationnelle

**Objectifs d'apprentissage**

- Définir la veille informationnelle.
- Comprendre l'utilité de la veille informationnelle.
- Utiliser les outils appropriés pour réaliser une veille efficace et utile.

**Activités suggérées**

Cette activité vise à amener l'apprenant à savoir utiliser les outils appropriés pour réaliser une veille efficace et utile.

*Etape 1* : Exposé interactif avec Powerpoint

*Etape 2* : Quiz

*Etape 3* : Amener les apprenants à mettre en place un système de veille informationnelle

Exercice pratique de veille informationnelle (le formateur valide les sujets proposés) : Quelle veille mettre en place ? Quel périmètre de veille ? Mots clés ? Indiquer sur quel sujet porte la veille à mettre en place ?

a) *QQCOQP* : Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? Quand ? Pourquoi ?

b) *Mots clés pour la recherche internet*

c) *Catégories de veille à mettre en place* : technologique,

scientifique, technique, autres

d) *Canaux* : sites web spécialisés, réseaux sociaux, ...

e) *Rédiger un plan de veille*

Définir les besoins et les enjeux

Définir les axes de veille

Définir les types d'informations à collecter

Déterminer les sources et les outils

Définir les critères pour valider les sources et les informations

**Notions abordées** : systèmes d'informations, veille, technologie

Push

**Modalité pédagogique** : travail individuel

**Résultat attendu** : rédiger un plan de veille efficace et utile

**Ressources** : Faire une veille informationnelle, Université du Québec à Chicoutimi

## 4. PHASE 3 : EXPERIMENTATION ET EVALUATION DU DISPOSITIF FOAD

Cette phase consiste à évaluer la qualité et l'efficacité du dispositif de formation ouverte et à distance mais aussi de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Elle se fait en deux temps : elle commence par un test fonctionnel du dispositif et des outils qui le composent, puis l'on procède à l'évaluation du dispositif de formation mis en place en ce qui concerne les contenus, les activités, les ressources et l'accompagnement. Ce test se fait généralement avec un échantillon proche du public cible. Il réalise les activités ciblées sur une période bien délimitée, depuis l'enrôlement jusqu'à l'évaluation. On veillera à ce que les activités menées pendant cette phase permettent aux participants d'explorer tous les espaces, les ressources et surtout les outils disponibles. Le processus est résumé dans le schéma ci-après : préparation du test, réalisation et observation, analyse et validation des résultats.

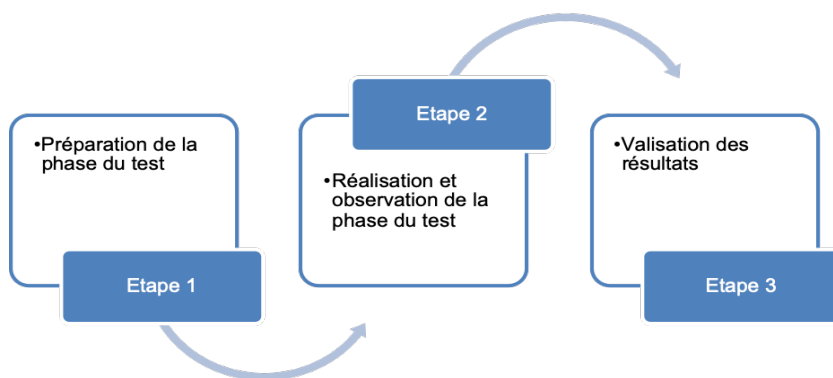


Figure 3 : phase 3. Expérimentation et évaluation

## 4.1. ETAPE 1 : Préparation de la phase de test

La préparation de la phase de test passe par la réalisation de plusieurs tâches :

### ✓ **Test fonctionnel de l'environnement de formation**

Il se fait avec l'équipe pédagogique, généralement pendant la phase de conception. L'évaluation des fonctionnalités leur permet d'ajuster les activités d'apprentissage en articulation avec les objectifs pédagogiques. L'équipe procède à un inventaire des outils, leur accessibilité et utilisabilité, leur degré de flexibilité, les contraintes imposées (ex : requièrent-ils de passer par un navigateur spécifique pour une exploitation optimale ?).

### ✓ **Choix du module qui servira de base au test :**

Parmi les différents modules de formation élaborés pour la mise en place du dispositif de FOAD, il est important de choisir un module qui servira de base au test. Ce choix n'est pas fait au hasard, il est motivé par plusieurs raisons, notamment :

- Sa diversité dans les modalités d'interactions dans une formation à distance : ce module doit toucher plusieurs, sinon la quasi-totalité, des outils d'interaction variés (synchrones, asynchrones), qui peuvent être utilisés dans une formation à distance.
- Son échéance temporelle : ce module doit avoir une durée proche de la moyenne de celles de l'ensemble des autres modules.
- Ses prérequis : il faut choisir un module qui ne nécessite pas forcément des connaissances particulières venant des autres modules.

Ce module doit comporter des ressources de divers formats (texte, audio, vidéo, applications, ...), des approches pédagogiques diverses, des modalités de travail variées (collaboratif, individuel, ...).

### ✓ **Recrutement des testeurs du dispositif (groupe-test) :**

Afin de faire une évaluation technique, pédagogique et environnementale du dispositif de FOAD, il est indispensable de recruter des testeurs (étudiants participant à l'expérimentation). La sélection de ces testeurs doit tenir compte des profils

différents (zone géographique, âge, compétence TIC, moyens matériels disponibles, formation dans la discipline, disponibilité, statut, ...).

✓ **Désignation des tuteurs devant encadrer le groupe-test :**

Le choix des tuteurs devant encadrer les testeurs se fera parmi les membres de l'équipe. Ces futurs tuteurs, bien que n'ayant pas de compétences dans le domaine du tutorat à distance, seront sous la supervision d'un tuteur attitré. Ils auront pour rôle de :

- Assurer la mise en route des activités de formation et l'accueil des testeurs ;
- Guider, soutenir, aider les testeurs dans les activités individuelles et collaboratives ;
- Aider les testeurs à l'utilisation de l'environnement ;
- Animer les équipes ou groupes d'apprenants ;
- Assurer l'autorégulation, la métacognition ;
- Etre une personne-ressource pour le testeur.

✓ **Elaboration des questionnaires d'évaluation :**

Pour l'évaluation du dispositif de formation, il est important d'élaborer des questionnaires qui seront mis à la disposition des tuteurs d'une part et des étudiants d'autre part.

***Questionnaire d'évaluation de la formation par les tuteurs :***

Ce questionnaire est renseigné par le tuteur et a pour but de recueillir ses impressions, ses observations concernant le déroulement de son tutorat. Pour le tuteur, ce questionnaire est l'occasion d'une pratique réflexive : il est amené à analyser, commenter son rôle de tuteur, les activités qu'il a réalisées durant la session de tutorat. Il lui permettra de mieux orienter ses actions lors des prochaines sessions.

L'exploitation des réponses aux questionnaires postées par les tuteurs permettra aux responsables du projet de faire un bilan du tutorat de la formation, d'avoir une vision d'ensemble du déroulement de cette formation et d'apporter d'éventuelles améliorations dans la gestion de la FOAD, dans un perpétuel objectif de management de la qualité (Annexe : Questionnaire d'évaluation de la formation par les tuteurs).

***Questionnaire d'évaluation de la formation par les apprenants :***

Ce questionnaire vise à évaluer le degré de satisfaction des apprenants sur différents aspects (pédagogique, technique et organisationnel) du dispositif de formation.

Pour l'élaboration de ce questionnaire, il est préférable d'utiliser une échelle de Likert qui permet d'évaluer l'attitude d'un individu en mesurant l'intensité de son approbation avec une ou plusieurs affirmations ou énoncés (exemple : 1- Totalement en désaccord, 2- Plutôt en désaccord, 3- Ni en accord, ni en désaccord, 4- Plutôt en accord, 5- Totalement en accord). Ce questionnaire doit également comporter des questions ouvertes concernant les points forts et les points faibles de la formation, des propositions pour l'améliorer et des commentaires libres. (Annexe : Questionnaire d'évaluation de la formation par les apprenants).

L'élaboration des questionnaires d'évaluation des **aspects pédagogiques** doit tenir compte des critères :

- Liés à la qualité de l'information : clarté des objectifs, notions et concepts développés dans le cours ;
- Pédagogiques : méthode pédagogique utilisée, ressources du cours et choix des activités à réaliser ;
- Liés au tutorat : fonctions et interventions du tuteur ;
- Liés aux attentes des apprenants ;
- Ergonomiques : environnement de travail.

L'élaboration des questionnaires d'évaluation des **aspects techniques** doit tenir compte de critères :

- Relatifs à la facilité d'accès à la plateforme de formation, à sa prise en main et à sa navigation ;
- Liés à l'utilisation des outils de la plateforme de formation : outils synchrones et asynchrones, outils d'évaluation, espace de dépôt et de partage de document, ... ;
- Relatifs à la facilité d'accès aux ressources du cours.

L'élaboration des questionnaires d'évaluation des **aspects organisationnels** doivent tenir compte de critères relatifs :

- A la durée de la formation et au rythme de travail ;
- A la programmation des rencontres synchrones et de l'organisation du travail d'équipe ;
- Aux échanges entre apprenants et tuteur.



- ✓ **Planification du test** : Le planning du test est élaboré par le responsable du projet et le coordinateur de la FOAD. Ce planning doit préciser la période, les tuteurs impliqués, les dates et horaires des rencontres synchrones, la date de l'évaluation sommative, les dates de distribution et de collecte des différents questionnaires à remplir par les testeurs, les tuteurs et les observateurs externes.

## 4.2. ETAPE 2 : Réalisation et observation de la phase du test

La réalisation et l'observation de la phase de test comportent les étapes suivantes :

- ✓ **Regroupement initial en présentiel** :

Ce regroupement est organisé et financé par l'organisme qui porte le projet et a pour objectifs de :

- Etablir un premier contact avec les étudiants testeurs du dispositif ;
  - Présenter le module de formation, le calendrier et les modalités de travail ;
  - Initier les testeurs à l'utilisation de la plateforme, en insistant sur les outils auxquels ils auront le plus recours pendant la formation : chat, messagerie instantanée, forum, wiki, dépôt de devoir, ...
- ✓ **Travail à distance tutoré** : Les testeurs exécutent à distance toutes les activités proposées dans le module de formation sous l'accompagnement et l'aide des tuteurs.

- ✓ **Evaluation formative** :

L'évaluation formative se déroule pendant la phase de la formation en vue de perfectionner l'apprentissage. Elle est constituée d'activités d'apprentissage locales (imbriquées dans les contenus) et d'activités d'apprentissage globales (séparées des contenus).

Les testeurs devront donc effectuer ces activités d'apprentissage afin de pouvoir identifier et relever toutes les erreurs et dysfonctionnements qui se sont glissés lors de l'élaboration de ces activités. Un questionnaire d'évaluation à remplir sera donc mis à cet effet à leur disposition.

L'activité d'apprentissage ici est une tâche ou un exercice qu'on demande à l'apprenant de réaliser afin qu'il puisse s'approprier les compétences visées par la formation. Elle est généralement constituée d'activités :

- D'application et de mise en œuvre immédiate des connaissances (reproductions courtes et simples, repérage d'informations) ;
  - D'intégration de connaissances (questions de production) ;
  - De transfert (mise en pratique des connaissances en contexte réel).
- ✓ **Evaluation sommative** : L'évaluation sommative vise à évaluer les compétences acquises par l'apprenant à la fin du module de formation. Elle doit être organisée dans les mêmes conditions prévues pour tous les modules de la FOAD. Pendant cette évaluation, les tuteurs et les observateurs externes doivent suivre le processus et renseigner la grille d'évaluation mise à leur disposition. A la fin de l'évaluation, les testeurs doivent également renseigner un questionnaire d'évaluation mis à leur disposition.

### 4.3. ETAPE 3 : Validation des résultats et recommandations

Une fois les données des questionnaires d'évaluation collectées par le coordinateur, ce dernier les transmet à une équipe restreinte constituée par le chef de projet, le coordinateur et le collègue pédagogique.

Cette équipe aura la charge d'assurer le traitement quantitatif et qualitatif des questionnaires d'évaluation. Ensuite, le collègue pédagogique se réunit pour examiner les résultats de ce traitement et rédiger les recommandations à partager avec l'ensemble des concepteurs et des tuteurs.

La phase d'expérimentation et d'évaluation du dispositif de FOAD se conclut ainsi par la mise en application des recommandations, en corrigeant les dysfonctionnements constatés et en intégrant les corrections et améliorations préconisées.

*On peut envisager une phase transversale après ce test. Elle prendra en compte la communication sur le projet à visée informative et sensibilisatrice, auprès des enseignants mais aussi des étudiants. De même, les coûts n'ont pas spécifiquement été abordés dans ce document. Néanmoins, l'institution qui envisage de mettre en œuvre un dispositif innovant telle qu'une FOAD doit solliciter l'expertise pour un devis intégrant aussi les coûts indirects induits par exemple par le service de maintenance informatique, de la plateforme, son hébergement, sa sauvegarde en cas de panne, ... A côté de l'équipe pédagogique, il faut envisager une équipe hotline pour répondre aux questions d'ordre technique et fonctionnel.*

# CONCLUSION

La mise en œuvre d'un dispositif FOAD apparaît comme une activité complexe et laborieuse dont les enjeux à l'heure actuelle méritent qu'on s'y investisse. Elle requiert des compétences spécifiques en ingénierie pédagogique et en ingénierie de formation. Le présent guide développe une démarche organisée en trois principales phases d'ateliers de formation, afin de préparer les institutions à assurer cette implémentation : la phase de conception et de mise en place du dispositif innovant, la phase d'opérationnalisation et la phase d'expérimentation suivie d'une évaluation afin de procéder à des ajustements et de recadrer le dispositif. Tout ceci permet au dispositif d'être adapté au contexte et d'avoir des chances non seulement d'intéresser le public cible, mais surtout d'atteindre les buts fixés.

Il nous a semblé nécessaire de procéder préalablement à un bref état des lieux du numérique dans l'enseignement supérieur en Afrique Subsaharienne, notamment à travers le partenaire principal qui participe à son développement : l'AUF. Notons néanmoins que pour s'assurer de la réussite effective d'un tel dispositif dans un établissement, il importe de la part des commanditaires d'organiser le pilotage de l'innovation et les investissements y relatifs, à travers les divers pôles qui le constituent : pilotage de gestion (niveau institutionnel), pilotage opérationnel (niveau des acteurs de terrain, l'équipe pédagogique et l'équipe technique). La prise en compte des besoins effectifs, ainsi que des contraintes qui émergent du terrain d'implémentation, et la communication effective auprès du public cible contribueront à garantir la réussite du projet.

# REMERCIEMENTS

*La Direction Régionale Afrique Centrale et Grands Lacs de l'Agence Universitaire de la Francophonie remercie chaleureusement les auteurs de ce guide qui constituera une référence régionale pour la mise en place de formations ouvertes à distance par les communautés universitaires de la région.*

*Elle remercie également l'association e-OMED pour son aimable et précieuse collaboration à la révision et à l'enrichissement de ce document.*

Ont contribué à la réalisation de ce guide :

## COORDINATION

- Direction régionale Afrique centrale et Grands Lacs de l'AUF
  - Pr. Adel BEN AMOR
  - Pr. Pierre-François DJOUGOUE
- Campus numérique francophone de Yaoundé
  - M. William KAMDEM
  - M. Marius TCHAKOUNANG

## CONCEPTION

- Mme Sandrine NYEBE ATANGANA
- M. Louis Pascal NONO TCHATOUO
- M. Martin Dieudonné YEMANI

## RE-LECTURE (e-OMED : Espace numérique Ouvert pour la MEDiterranée)

- Pr. Francois HENN
- Pr. Hervé CHAPPERT

## REFERENCES

**Béché E.** Etat des lieux de la recherche sur les formations ouvertes et à distance en Afrique Subsaharienne francophone, in *Distances et Médiations des Savoirs*, 14, 2016, Varia, récupéré sur <https://journals.openedition.org/dms/1401>

**Ben Henda M.**, 2017. Guide de formations hybrides : Pour la structuration et le développement d'une offre de formation mixte à partir de formations présentes existantes, Pp 1-85

**Depover C., Strebelle A.** Un modèle et une stratégie d'intervention en matière d'introduction des TIC dans le processus éducatif et **Pochon L-O., Blanchet A.** L'ordinateur à l'école : de l'introduction à l'intégration, IRDP, pp.73-98, 1997, edutice-00000821.

URL : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000821/document>  
**D'Halluin C., Loonis M.** Les formations ouvertes et à distance, Revue internationale d'éducation de Sèvres [Online] ; 23/1999, Online since 23 september 2002, connection on 13 may 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2755>

**Docq F., Lebrun M., Smidts D.** (2010), Analyse des effets de l'enseignement hybride à l'université : détermination de critères et d'indicateurs de valeurs ajoutées, Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 7 (3), 48-59.

URL : <https://doi.org/107202/1003563ar>

**Follet M.**, Entre présence et distance. L'ENSSIB à l'ère de l'e-formation, BBF 2007, Paris, t, 52, N° 5.

**Gagné P.**, La formation à distance, cet enseignement dont nous ne sommes pas les héros. Réflexions et programme de recherche pour le tutorat en FAD, In Audet et al. Tutorales N° 12. Actes du séminaire des 10 de t@d, mars 2014

**IFIC-AUF**, 2016-2017, *Livre blanc : Guide d'accompagnement de la mise en œuvre de FOAD*. Pp 1-72.

**Karsenti T., Collin S.**, Les formations ouvertes à distance, leur dynamique et leur contribution en contexte africain, in *Distances et Savoirs*, pages 493-514, janvier 2012, DOI: 103166/DS.9.493-514, récupéré sur <https://www.researchgate.net/publication/266673199>

**Lamago M-F.**, La formation continue à distance des enseignants au Cameroun : enjeux et nouveaux défis pour l'école normale supérieure, récupéré sur le site :

[http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd39/Article\\_Isdm\\_Ticemed09\\_Lamago%20ok.pdf](http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd39/Article_Isdm_Ticemed09_Lamago%20ok.pdf)

**Le CAMES**, 2014, Référentiel pour l'accréditation des offres de Formation ouvertes et/ou à distance, UNESCO-UEMOA.

**Le CAMES**, 2018, Le Référentiel qualité du CAMES pour l'évaluation de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur de recherche, UNESCO-UEMOA.

**Loiret P.-J.**, L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'ouest : une université façonnée à l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur ? Education-Université de Rouen, 2007.

**Loiret P.-J.**, 2013, *Un détour par le futur. Les formations ouvertes et à distance à l'Agence universitaire de la francophonie : 1992-2012*, AUF, éditions des archives contemporaines.

**Peraya D.**, L'ingénierie tutorale. Définir, concevoir, diffuser et évaluer les services d'accompagnement des apprenants d'un digital learning, *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 24 mars 2017, consulté le 21 janvier 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/dms/1793>

**Parr M.**, *Pour apprivoiser la distance. Guide de formation et de soutien aux acteurs de la formation à distance*, pour le REFAD, 2019.

**Tonye E.**, Modélisation d'un dispositif pour la formation ouverte et à distance dans les pays africains subsahariens, *frantice.net*, N° 2, décembre 2010, récupéré sur le site :

<https://www.researchgate.net/publication/326368821>

**Tricot A., Pléjat-Soutjis F., Camps J-F., Amiel A., Lutz G., Morcillo A.**, Utilité, utilisabilité, acceptabilité: interpréter les relations entre trois dimensions de l'évaluation des EIAH, *Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain*, 2003,

URL : <http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/LMRI41/tricot-et-al2003.pdf>

**Villeret S., Lejeune A-L., Postolachi C.**, Que nous apprennent les indicateurs recueillis par l'AUF sur la FOAD et sur son public ? Chapitre 4. In Loiret P.-J., 2013, *Un détour par le futur. Les formations ouvertes et à distance à l'Agence universitaire de la francophonie : 1992-2012*, AUF, éditions des archives contemporaines.

**Wallet J.**, Technologie et gouvernance des systèmes éducatifs, Chapitre 5. In B. Charlier et al. *Apprendre avec les technologies*, Presses Universitaires de France/ "Apprendre" 2010, Pp 71-80

URL : <https://www.cairn.info/apprendre-avec-les-technologies---page-71.htm>

# ANNEXES

## Grille d'évaluation de la formation pour les apprenants

### A. Aspects pédagogiques

**Q1.** Titre de module que vous avez utilisé pour évaluation

**Q2.** Avez-vous eu accès à une fiche de présentation globale du module ?      Oui      Non

**Q3.** Cochez tous les éléments d'information que vous avez identifiés dans la présentation générale du module (que ce soit dans la fiche ou ailleurs sur la plateforme) :

- Intitulé du module
- Auteur du module
- Durée du module
- Prérequis du module
- Objectifs d'apprentissage du module
- Consignes de travail aux apprenants
- Schéma organisationnel du module
- Critères d'évaluation finale
- Échéancier

**Q4.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations relatives à la qualité globale des ressources proposées aux apprenants.

1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
Les ressources sont adaptées aux objectifs du module						
Les ressources sont de types variés (texte, image, audio, vidéo)						
Les ressources proviennent de sources vérifiées						



Les sources des ressources sont précisées						
Les ressources sont accessibles						
Les ressources sont accompagnées d'un bref résumé						
Les ressources sont classées et organisées selon un principe clair pour les apprenants						
Les ressources fournies et les activités d'apprentissage réalisées correspondent aux objectifs déclarés						

**Q5.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations relatives à la qualité globale de la formation proposée aux apprenants.

1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
La formation reçue a été difficile						
La formation reçue a parfaitement répondu à mes attentes						
Les objectifs de la formation ont été clairement précisés						
Les interventions des tuteurs ont été satisfaisantes						
Les fils de discussions du forum ont été pertinents						

Les activités réalisées ont facilité la compréhension du cours						
Les notions contenues dans le cours ont été clairement exposées						

**Q6.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations relatives à la qualité globale des activités d'apprentissage proposées.  
1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Les activités sont pertinentes pour les objectifs du module						
Les activités sont variées						
Les activités sont motivantes pour les apprenants						
Les activités font appel à des capacités cognitives de haut niveau						
Les activités contiennent une description précise des tâches à effectuer par l'apprenant						
Les activités à réaliser ont facilité la compréhension du cours						
La charge de travail demandée aux apprenants est raisonnablement estimée						

Les activités font appel à la fois au travail individuel et à la collaboration						
Les activités contiennent une description précise du résultat attendu des apprenants						

**Q7.** Parmi les types d'évaluation suivants, lesquels sont prévus dans le module de formation ?

Diagnostique    Formative    Sommativ

**Q8.** Le module de formation propose-t-il des auto-évaluations aux apprenants ?    Oui    Non

**Q9.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la qualité globale des auto-évaluations proposées aux apprenants.

1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Les auto-évaluations sont adaptées aux objectifs du module						
Les auto-évaluations sont interactives						
Les auto-évaluations précisent les objectifs qu'elles permettent d'évaluer						
Le niveau de difficulté des auto-évaluations est varié						
Les auto-évaluations invoquent des capacités cognitives variées						
Les ressources sont classées et organisées selon un principe clair pour les apprenants						

## B. Aspects techniques

<p><b>Q10.</b> En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la facilité d'accès aux divers composants de l'environnement technopédagogique qui supporte la formation.</p> <p>1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord</p>						
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
L'accès à la plateforme est facile						
La prise en main de la plateforme est aisée						
Les outils de la plateforme utilisés lors de cette formation, (forum, chat, espace dépôt des documents, ...) sont appropriés						
Les outils de communication disponibles sur la plateforme ont favorisé les interactions entre les acteurs impliqués dans le module						
Les outils de la plateforme ont été tous fonctionnels						
La navigation dans la plateforme a été facile						
Les outils de production disponibles sur la plateforme ont permis de réaliser les tâches qui nous ont été assignées						
Accès aux autoévaluations de la plateforme a été très facile						

**Q11.** Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ou qui vous ont été signalées par vos pairs concernant l'utilisation de la plateforme de formation d'apprentissage ?

### C. Aspects organisationnels

**Q12.** Comment appréciez-vous globalement la durée prévue pour la réalisation des activités du module ?

Trop longue    Assez longue    Adaptée    Trop courte

**Q13.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur l'aspect organisationnel de la formation proposées aux apprenants.

1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
Le rythme de travail était adapté						
La programmation des réunions synchrones (temps et nombre) m'a semblé correcte						
La formation a été organisée selon le scénario prévu						
L'organisation en équipe a été efficace						

**Q14.** En utilisant l'échelle suivante, appréciez, le cas échéant, la qualité du soutien que votre tuteur vous a apporté lors de la réalisation des activités du module.

1. Très insuffisante, 2. Insuffisante, 3. Moyenne, 4. Bonne, 5. Excellente

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
Aide à la compréhension des objectifs d'apprentissage						
Aide à la compréhension des critères d'évaluation						

Aide à la compréhension des ressources						
Aide à la réalisation des activités d'apprentissage						
Feed-back sur les devoirs et les auto-évaluations						
Soutien technique						
Soutien psychologique aux apprenants en difficulté						
Aide à la résolution des conflits entre apprenants						
Aide méthodologique (organisation, planification)						

**Q15.** Quelle(s) recommandation(s) faites-vous pour améliorer le module de formation ?

## Annexe :

### Grille d'évaluation de la formation pour les tuteurs

#### A. Aspects pédagogiques

**Q1.** Titre du module de formation que vous avez tutoré lors du test pilote.

**Q2.** Avez-vous eu accès à une fiche de présentation globale du module ?      Oui      Non

**Q3.** Cochez tous les éléments d'information que vous avez identifiés dans la présentation générale du module (que ce soit dans la fiche ou ailleurs sur la plateforme)

- Intitulé du module
- Auteur du module
- Durée du module
- Prérequis du module
- Objectifs d'apprentissage du module
- Consignes de travail aux apprenants

- Schéma organisationnel du module
- Critères d'évaluation finale
- Échéancier

**Q4.** En tant que tuteur, avez-vous eu accès à un document élaboré par l'équipe pédagogique et contenant un scénario d'accompagnement ou des directives portant sur la manière de tutorer le module ayant servi au test pilote ?                    Oui                    Non

<b>Q5.</b> En utilisant l'échelle suivante, appréciez globalement la qualité de la formulation des informations fournies dans la présentation des séquences. 1. Inexistante 2. Mal formulée 3. Assez bien formulée 4. Bien formulée 5. Très bien formulée						
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Intitulé de la séquence						
Durée de la séquence						
Prérequis de la séquence						
Objectifs d'apprentissage de la séquence						
Consignes de travail aux apprenants						
Résultat attendu						
Critères d'évaluation de la séquence						

<b>Q6.</b> En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la qualité globale de la formation proposée aux apprenants. 1. Totalemment en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalemment en accord						
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
La formation reçue nous a été difficile						
La formation reçue a parfaitement répondu à mes attentes						
Les objectifs de la formation ont été clairement précisés						

Les interventions des tuteurs ont été satisfaisantes						
Les fils de discussions du forum ont été pertinents						
Les activités à réaliser ont facilité la compréhension du cours						
Les notions contenues dans le cours ont été clairement exposées						

Q7. En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la qualité globale des ressources proposées aux apprenants.  
1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Les ressources sont adaptées aux objectifs du module						
Les ressources sont de types variés (texte, image, audio, vidéo)						
Les ressources proviennent de sources vérifiées						
Les sources des ressources sont précisées						
Les ressources sont accessibles						
Les ressources sont accompagnées d'un bref résumé						
Les ressources sont classées et organisées selon un principe clair pour les apprenants						



Les ressources fournies et les activités d'apprentissage réalisées correspondent aux objectifs déclarés						
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Q8. En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la qualité globale des activités d'apprentissage proposées dans le module.  
1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
Les activités sont pertinentes pour les objectifs du module						
Les activités sont variées						
Les activités sont motivantes pour les apprenants						
Les activités font appel à des capacités cognitives de haut niveau						
Les activités contiennent une description précise des tâches à effectuer par l'apprenant						
Les activités à réaliser ont facilité la compréhension du cours						
La charge de travail demandée aux apprenants est raisonnablement estimée						

Les activités font appel à la fois au travail individuel et à la collaboration						
Les activités contiennent une description précise du résultat attendu des apprenants						

**Q9.** Parmi les types d'évaluation suivants, lesquels sont prévus dans le module de formation

Diagnostique

Formative

Sommative

**Q10.** Le module de formation propose-t-il des auto-évaluations aux apprenants ? Oui Non

**Q11.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la qualité globale des auto-évaluations proposées aux apprenants. 1. Totalemment en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalemment en accord

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
Les auto-évaluations sont adaptées aux objectifs du module						
Les auto-évaluations sont interactives						
Les auto-évaluations précisent les objectifs qu'elles permettent d'évaluer						
Le niveau de difficulté des auto-évaluations est varié						
Les auto-évaluations invoquent des capacités cognitives variées						
Les ressources sont classées et organisées selon un principe clair pour les apprenants						

**Q12.** En tant que tuteur, quel est le degré de participation des apprenants aux activités apprentissages du module ?

Très insuffisant      Insuffisante      Moyen      Bon      Excellent

**Q13.** En tant que tuteur, quelle appréciation faites-vous de l'assiduité des apprenants lors des rencontres synchrones ?

Très insuffisant      Insuffisante      Moyen      Bon      Excellent

## B. Aspects techniques

**Q14.** En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur la facilité d'accès aux divers composants de l'environnement technopédagogique qui supporte la formation.

1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires / suggestions
L'accès à la plateforme a été facile						
La prise en main de la plateforme a été aisée						
Les outils de la plateforme utilisés lors de cette formation, (forum, chat, espace dépôt des documents, ...) sont appropriés						
Les outils de communication disponibles sur la plateforme ont favorisé l'interaction entre les acteurs impliqués dans le module						
Les outils de la plateforme ont été tous fonctionnels						
La navigation dans la plateforme a été facile						

Les outils de production disponibles sur la plateforme ont permis de réaliser les tâches qui nous ont été assignées						
Les outils de production disponibles sur la plateforme pour apprenant sont adaptés aux tâches qui leur sont demandées						
L'accès aux auto-évaluations de la plateforme a été très facile						

**Q15.** En tant que tuteur, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ou qui vous été signalées par vos apprenants concernant l'utilisation de la plateforme de formation d'apprentissage ?

**C. Aspects organisationnels**

**Q16.** Comment appréciez-vous globalement la durée prévue pour la réalisation des activités dans le module ?

Trop longue	
Assez longue	Adaptée
Trop courte	

<b>Q17.</b> En utilisant l'échelle suivante, exprimez votre accord ou désaccord à propos des affirmations suivantes sur l'aspect organisationnel de la formation proposée aux apprenants 1. Totalement en désaccord, 2. Plutôt en désaccord, 3. Ni en accord, ni en désaccord, 4. Plutôt en accord, 5. Totalement en accord						
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Le rythme de travail était adapté						
La programmation des réunions synchrones (temps et nombre) m'a semblé correcte						

La formation a été organisée selon le scénario prévu						
L'organisation en équipe a été efficace						

**Q18.** En utilisant l'échelle suivante, appréciez en tant que tuteur, la qualité du soutien que vous avez apporté lors de la réalisation des activités du module par les apprenants.

1. Très insuffisante, 2. Insuffisante, 3. Moyenne, 4. Bonne, 5. Excellente

<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Aide à la compréhension des objectifs d'apprentissage						
Aide à la compréhension des critères d'évaluation						
Aide à la compréhension des ressources						
Aide à la réalisation des activités d'apprentissage						
Feed-back sur les devoirs et les auto-évaluations						
Soutien technique						
Soutien psychologique aux apprenants en difficulté						
Aide à la résolution des conflits entre apprenants						
Aide méthodologique (organisation, planification)						

<b>Q19.</b> En utilisant l'échelle suivante, appréciez la qualité de la charte tutorale selon les critères donnés. 1. Très insuffisante, 2. Insuffisante, 3. Moyenne, 4. Bonne, 5. Excellente						
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Commentaires / suggestions</b>
Exhaustivité des aspects couverts						
Rédaction claire et sans erreurs de langue						
Présentation formelle accessible et lisible						
Bonne visibilité sur la plateforme						
Répartition équitable des droits et responsabilités entre apprenants et équipe pédagogique						

**Q20.** En tant que tuteur, avez-vous eu connaissance de difficultés signalées par d'autres tuteurs durant le test ? Oui  Non

- Q21.** Si oui veuillez cocher les types dont relèvent ces difficultés
- Difficultés techniques (connexion, accès aux ressources, ...)
  - Difficultés de compréhension des ressources
  - Difficultés de respecter les délais
  - Difficultés de contact avec les apprenants
  - Difficultés d'accès aux concepteurs du module
  - Difficultés de compréhension des attentes / objectifs
  - Autres difficultés (à préciser)

**Q22.** Quelle(s) recommandation(s) faites-vous pour améliorer le module de formation ?

**Q23.** Citez les différents dysfonctionnements que vous avez relevés dans le dispositif FOAD et faites les recommandations pour les améliorer.

**FACE AU CORONAVIRUS, IL EXISTE DES GESTES SIMPLES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

---



**SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT  
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER LA MAIN,  
ÉVITER LES EMBRASSADES**



**UTILISER UN MOUCHOIR  
À USAGE UNIQUE ET LE JETER**



**TOUSSER OU ÉTERNUER  
DANS SON COUDE**



● Afrique centrale et Grands Lacs

**DIRECTION AFRIQUE  
CENTRALE ET GRANDS LACS**

Boulevard de la Réunification,  
Ngoa-Ekellé

Annexe de la Faculté des Arts,  
Lettres et sciences humaines

Université de Yaoundé 1

B.P. : 8114 Yaoundé-Cameroun

Tél. : +237 222 22 85 55 / 222 23 97 45

[afrique-centrale@auf.org](mailto:afrique-centrale@auf.org)  
[www.auf.org](http://www.auf.org)